

**REDACTION
ADMINISTRATION**Rue de l'Industrie - SION
Tél.: 2 31 51 - 52**PUBLICITE :**
PUBLICITAS S.A. - SIONTél.: 2 44 22
et ses agences à
MARTIGNY et BRIGUE

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Un conseiller de goût

**A. Gertschen Fils
S. A.**Fabrique de meubles
et agencements d'intérieur
MARTIGNY - BRIGUE

Le 31^e Salon de Genève ouvre tout grand ses portes

Genève resplendit sous les mille feux d'un radieux soleil de printemps. Cela devient une véritable tradition pour l'ouverture annuelle du Salon de l'automobile. Nos lecteurs ont eu, hier, la primeur des nouveautés annoncées en matière technique. On a également donné les dimensions nouvelles de cette vaste « foire du moteur ».

La partie oratoire qui se développa lors du banquet officiel, excellentement servi à l'Hôtel des Bergues, fut obligatoirement placée sous le signe des votations du 5 mars dernier.

Les usagers de la route ont ainsi entendu des choses un peu plus réconfortantes que celles venant de Berne (même si elles venaient de Berne !). De toute manière, il semble que nos autorités fédérales se décident, par force, à adopter la surtaxe mobile sur la benzine, c'est-à-dire celle préconisée notamment par le Touring-Club suisse avant les votations du 5 mars puisque c'est ce qui avait motivé le référendum.

C'est en quelque sorte la sagesse démocratique qui est en train de prévaloir. C'est à la fois un bien et un hommage à son adresse.

Voilà pourquoi nous nous permettons de placer sous ce signe le 31^e Salon de Genève.

En rapport avec la votation fédérale du 5 mars et en toute logique, on préconise à nouveau la surtaxe mobile sur la benzine

La journée d'inauguration a commencé par l'arrivée en gare de Cornavin du président de la Confédération, M. F.-T. Wahlen, accompagné des représentants des autorités fédérales, cantonales, militaires et judiciaires du pays, qui a été reçu par le président du Conseil d'Etat, M. Edouard Chamay, et par le président de la fondation du comité permanent du salon, M. François Perréard, et M. Jaques-Dalcroze, secrétaire général. Ces hôtes officiels étaient accueillis quelques instants plus tard par le président du Salon, M. Roger Perrot, assisté notamment de ses deux vice-présidents, MM. Chatelain et Iten, à leur arrivée aux Bergues où a eu lieu le traditionnel déjeuner officiel d'inauguration, déjeuner qui comptait quelque 400 couverts.

A l'heure des discours, le président du Salon dit tout l'honneur qu'il avait de saluer, au nom du comité d'organisation, la présence du président de la Confédération M. Wahlen, rappelant en même temps les circonstances difficiles donc intimement liées au développement dans lesquelles M. Wahlen a assuré le ravitaillement du pays.

Le président du Salon, M. Roger Perrot, a ensuite déclaré que, si l'aspect national de la grande manifestation qui s'ouvrait hier à Genève est souligné par la présence du premier magistrat du pays, son importance internationale est mise en évidence par la présence des représentants diplomatiques : ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires des nations exposantes.

Après avoir encore salué les représentants consulaires de ces pays, ceux des grandes institutions internationales à Genève, ainsi que MM. Emile Duft, président du Conseil national, Anton Antognini, président du Conseil des Etats, de même que le vice-président du Tribunal fédéral, les nombreux membres de l'Assemblée fédérale, les officiers supérieurs de l'armée et les représentants des cantons et villes confédérées, pour le Valais, notamment MM. Marius Lampert, président du gouvernement et conseiller aux Etats et Francis Germanier,

conseiller national, le président du Salon, M. Perrot, a souligné les rapports excellents entretenus avec les autorités genevoises dont il salua également les représentants. Il remercia toutes les personnalités qui par leur présence aujourd'hui à Genève ont rehaussé l'éclat de cette manifestation. Il associa à ses remerciements presse, radio et télévision.

Après avoir indiqué que les ventes de voitures automobiles en Suisse se sont élevées en 1960 à 90.329 unités, soit 20.000 de plus qu'en 1959 et que le parc suisse de véhicules à moteur s'élève actuellement à 574.000 automobiles et 291.000 motocyclettes de tous genres, M. Roger Perrot a constaté que le Salon de Genève a, sans aucun doute, contribué largement à cet essor, car il a permis aux constructeurs, par son rayonnement dans tout le pays et à l'étranger, de faire connaître leurs différents modèles le plus avantageusement possible.

Il faut arriver à la surtaxe mobile

Cependant, a souligné le président du Salon, ce développement incessant de la motorisation pourrait être ralenti par l'absence d'un réseau routier correspondant aux exigences modernes. C'est pourquoi les milieux du commerce suisse de l'automobile ont constaté avec une vive satisfaction que des progrès réjouissants ont été réalisés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'avancement des travaux préparatoires depuis l'adoption des articles constitutionnels routiers en 1958. Il en vint ensuite à constater qu'en tout état de cause, le résultat du récent vote ne devrait ni retarder ni compromettre la réalisation rapide de la construction des routes nationales. La voie est maintenant ouverte à la recherche d'une nouvelle solution. Les divergences n'étaient pas telles qu'une nouvelle solution risque d'être à nouveau rejetée. Il faut en arriver à cette surtaxe mobile préconisée par les adversaires du premier projet. Pour cette nouvelle surtaxe, il faudra tenir compte du cours des recettes procurées par les carburants, or ce cours dépend lui-même de la conjoncture et de l'évolution du prix des carburants chez nos voisins.

Toujours dans le cadre des problèmes les plus urgents qui se posent actuellement à l'industrie automobile, le président du Salon montra que si la construction de notre réseau routier national constitue pour tous les milieux de l'automobile le problème No 1, il en est d'autres qui sont un sujet de grande

préoccupation pour les spécialistes de la branche.

Dans le domaine des véhicules utilitaires, le président constata avec satisfaction qu'à l'instar des importateurs, l'industrie suisse des camions bénéficie d'une remarquable expansion. Il pense, par ailleurs, que nos autorités devraient prendre les mesures nécessaires pour aider l'économie privée à retirer du trafic les véhicules à moteurs anciens et que l'industrie métallurgique suisse devrait s'engager à acheter les automobiles de démolition.



Elle était là, elle aussi !...

Enfin l'introduction des expertises officielles et obligatoires des types de véhicules est également un sujet d'inquiétude pour les milieux du commerce de l'automobile qui craignent l'établissement d'une réglementation par trop étatique.

Une solution plus nuancée et plus souple

C'est ensuite le président du Conseil d'Etat, M. Edouard Chamay, qui se faisant l'interprète des autorités et du peuple genevois, déclare que les qualités mises au service du pays par M. Wahlen sont un gage de paix et de prospérité.

Traitant du problème des routes, le président du Conseil d'Etat genevois croit pouvoir affirmer qu'il n'est pas un citoyen suisse qui ne désire pas une amélioration importante et rapide de notre réseau routier. Il pense que d'un sérieux examen sortira une solution plus nuancée et plus souple. S'adressant aux constructeurs, il constate que les machines qui sortent des usines de véhicules automobiles témoignent d'incomparables progrès et que les améliorations techniques sont une absolue nécessité du développement de la circulation. L'orateur salue les améliorations déjà réalisées dans le domaine de la sécurité. En outre d'une manière générale on conduit mieux qu'il y a quelques années, mais trop de gens manquent encore de discipline sur la route, que ce soit le



Un défilé de voitures précédait la cérémonie d'ouverture du salon... On voit, sur notre photo, M. Wahlen, président de la Confédération saluant un charmant « équipage ».

piéton, l'automobiliste ou le cycliste, d'où la nécessité d'une éducation morale et technique ou alors d'une élimination. Après le banquet officiel, les invités ont assisté, devant les Bergues, à un défilé de 150 voitures de tourisme des plus récentes créations provenant des constructeurs des 17 nations prenant part au Salon de cette année, et ont ensuite été conduits en voiture au Palais des expositions où le président de la Confédération et les autres personnalités participèrent à la visite officielle du Salon 1961.

Voir en page 5 le discours de M. WAHLEN.

AU CONSEIL DES ETATS

Le programme d'armement approuvé sans opposition

BERNE. — Après le Conseil national, le Conseil des Etats était appelé jeudi à se prononcer sur le programme d'armement de 1961, qui prévoit l'ouverture d'un crédit global de 1016 millions de francs. M. Mueller, radical, Thurgovie, rapporte au nom de la commission militaire. Il recommande l'approbation de la décision du Conseil national à savoir l'ouverture du crédit demandé, sous réserve d'un message complémentaire concernant l'acquisition de véhicules blindés de transport de troupe. Les dépenses prévues sont pour une large part la conséquence de la nouvelle organisation des troupes. Il faut réaliser la motorisation et augmenter la puissance de combat de l'armée. Il s'agit ici des meilleures armes et des appareils les meilleurs que l'on puisse acquérir à l'heure présente, exception faite des armes atomiques. La réalisation du programme entier demandera de 7 à 8 ans. La dépense est énorme, mais nous ne pouvons agir autrement. Le soldat suisse doit disposer des meilleures armes.

M. Daniöth (cons.-chrét. soc., Uri) demande des précisions sur l'équipement en armes des troupes de montagne. Il a l'impression que ces troupes en sont réduites à la portion congrue, dans le nouveau programme. M. Clavadetscher (rad., Lucerne), soutient le projet d'arrêt. Toutefois, il rappelle au Conseil fédéral et au Parlement, en relation avec la Défense nationale militaire, qu'il convient aussi de songer à la classe des producteurs, qui représente le second pilier de notre défense. M. Buri (pab, Berne), met en garde contre une mécanisation trop poussée.

M. Dietschi (rad., Bâle-Camp.), tient à attirer l'attention sur les lacunes dangereuses de notre D.C.A. Ce qui existe actuellement dans ce domaine est considérable, certes, mais de loin insuffisant. Il est décevant de constater que le programme proposé ne prévoit rien pour la défense contre avions. Quand rattrapera-t-on ce retard ?

Le conseiller fédéral Chaudet répond notamment que la puissance de feu des troupes de montagne doit être accrue par diverses mesures, par exemple grâce au fusil d'assaut. Avec ce qu'a déclaré M. Dietschi, le chef du Département militaire fédéral est d'accord, en principe. Le Conseil fédéral donnera des renseignements plus détaillés, sur ses desseins et ses plans, lors de l'acquisition, en juin, d'avions. On prévoit de demander, en septembre, un crédit pour la modernisation de la D.C.A. moyenne. On envisage aussi l'achat d'une série de fusées, pour des essais techniques. Le Conseil fédéral pense pouvoir proposer, en 1962 ou 1963, une solution pour notre armée au problème des fusées. L'entrée en matière est votée. Lors de l'examen de détail, le Conseil des Etats approuve

sans opposition la décision du Conseil national: le programme d'armement est approuvé par 39 voix contre 0.

(SUITE EN PAGE 2)

HEURES VALAISANNES

Ronds de jambes

Quatre gentlemen d'Outre-Sarène entouraient hier sur un cliché la plus vaporeuse des mariées, et cela représentait la mode masculine, telle que la convoient les maîtres-tailleurs suisses. Rien à dire sur le bon ton du tube et du melon, sur l'aspect cossu des étoffes, sur le « sérieux » de la coupe, ni sur la minutie des accessoires.

Mais, sur ces éphèbes lustrés, que tout cela sentait bon le dimanche et la naphthaline. Comment peut-on se porter d'aussi roide façon ? Comment faire pour mieux marquer qu'à la ville l'on hante les parages fétides d'un bureau, pousse la perche à la télévision, sourit derrière le grillage d'une banque ?

Le même jour, dans un autre journal, trois esquives de Londres se rendaient à l'audience. Le pantalon rayé y godait sur la jambe, le parapluie pointait classiquement vers le photographe, le veston portait un bouton de trop, mais quelle allure.

Quant à la mariée, hors l'artifice du tulle et du coton brodé, sa haute taille, et bien prise, la classait d'emblée parmi les vaillantes tireuses de l'Entlebuch.

Allons, vestiaire !

Arrêtez.



M. Wahlen s'intéresse aussi au go-kart.

Chronique économique et financière

La Chambre de commerce suisse en France s'inquiète

La Chambre de commerce suisse en France, profondément émue par les répercussions que pourrait avoir, sur les colonies suisses à l'étranger et les relations économiques franco-suisse, l'adoption du projet d'arrêté fédéral tendant à assujettir à une autorisation préalable l'achat de biens-fonds par des personnes physiques ou juridiques domiciliées à l'étranger, vient d'adresser au président de la Confédération, ainsi qu'à plusieurs autres personnalités, notamment M. le conseiller fédéral von Moos, les présidents du Conseil national et du Conseil des Etats, les membres de la Commission du Conseil des Etats chargés de l'examen dudit projet, une lettre pour attirer leur attention sur une initiative dont les conséquences éventuelles inquiètent, du double point de vue de leurs rapports personnels avec la mère-patrie et des mesures de rétorsion que pourraient envisager leurs pays de résidence, tous les Suisses qui vivent au-delà des frontières nationales.

DISCRIMINATION ENTRE SUISSES !

En ce qui concerne la situation personnelle des Suisses à l'étranger, la Chambre de commerce semble redouter que la discrimination qui s'établira entre ceux-ci et leurs compatriotes demeurés en Suisse, ne provoque un choc psychologique dont les effets seraient nuisibles à l'expansion helvétique sous toutes ses formes.

Mettre en état d'infériorité les Suisses expatriés serait, à son avis, décourager les efforts des meilleurs artisans de cette expansion et du développement des exportations suisses dont l'importance est vitale pour l'économie de la Confédération. Créer deux classes de citoyens, dont l'une serait doublement privilégiée, parce qu'étant sur place, elle participe à la vie publique et jouit de la plénitude de ses droits, risquerait d'inciter les Suisses de l'étranger à « demander la nationalité du pays qui les a accueillis » si l'espoir de rentrer un jour dans leur patrie pour y terminer leur vie « est assortie d'une démarche injuste ».

Il paraît donc peu souhaitable, déclare la Chambre de commerce, au moment où « un nouveau mouvement d'émigration de Suisses susceptibles de prendre des postes de responsabilités à l'étranger, ne serait-ce que dans les entreprises helvétiques qui y sont établies, s'impose, de poser des conditions pour le retour de ceux qui seraient tentés par l'expérience.

MESURES DE RETORSION

En ce qui concerne l'éventualité de mesures de rétorsion, la Chambre de commerce suisse en France attire l'attention des autorités compétentes sur les circonstances spéciales qui ont longtemps déterminé les relations commerciales franco-suisse: « Un certain nombre d'entreprises helvétiques, précise-t-elle, pour sauvegarder leur courant d'exportation, ont édifié sur le territoire français des maisons filiales ou associées. Il n'est pas exclu que, pour parer aux mesures prises dans le cadre du Marché commun, les industriels suisses soient ame-

nés à suivre ou à intensifier ce mouvement ».

Pour l'instant, aucun obstacle ne s'y oppose. Les autorités françaises accordent en général les autorisations nécessaires. Toutefois, si les circonstances devaient un jour l'exiger, on peut s'imaginer qu'elles pourraient, par des mesures de rétorsion, contrecarrer fâcheusement les achats de biens-fonds en France.

« Que pourrions-nous alors opposer pour défendre les intérêts suisses? », conclut la Chambre de commerce.

Celle-ci espère que, « sa voix se mêlant à toutes celles qui, hors des frontières, ont déjà protesté contre le projet d'arrêté fédéral, permettra d'en atténuer le caractère discriminatoire ».

Nouvel emprunt de l'Australie en Suisse...

L'Australie, pour qui des emprunts ont déjà été faits en Suisse, en 1953, 1955 et 1960, s'adresse de nouveau au marché suisse des capitaux, en émettant un autre emprunt d'un montant de 60 millions de francs, dont le produit est encore une fois destiné à promouvoir le développement économique de l'Australie. Le taux d'intérêt est de 4,5 % et la durée de 15 ans. Le syndicat habituel de banques suisses a pris ferme cet emprunt et l'offrira en souscription publique au pair, du 16 au 20 mars 1961. Le capital et les intérêts sont payables nets de tous impôts australiens pour les porteurs qui ne sont pas domiciliés en Australie. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par le gouvernement australien; conformément aux prescriptions actuellement en vigueur, l'impôt anticipé ne sera pas prélevé, de sorte que le rendement net sera de 4,5 %.

...et de la Société internationale Pirelli S.A., Bâle

La Société internationale Pirelli S.A., Bâle émet, par l'entremise de son syndicat de banques, comprenant la Société de Banque suisse, le Crédit suisse et MM. A. Sarasin et Cie, un nouvel emprunt de 20.000.000 francs, pendant la période du 15 au 21 mars 1961. Ces fonds sont destinés à financer le développement des sociétés affiliées anglaises dans les domaines des pneus et câbles, ainsi que des entreprises affiliées établies au Canada et en Amérique du Sud. Le nouvel emprunt portera intérêt au taux de 4,5 % l'an. Sa durée sera de 16 ans, la société ayant cependant la faculté de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt, après 10 ans. Le prix d'émission est fixé à 99,60 %, y compris la moitié du timbre fédéral sur titres.

Journée financière

Malgré un marché actif, la tendance est irrégulière à Wall Street. Bien que les avis soient de plus en plus optimistes au sujet de la reprise économique que nous évoquons dans notre billet d'hier, il ne semble pas que les nouvelles n'influent présentement cette tendance. Ainsi, la production était à nouveau en recul la semaine passée et l'industrie automobile ne démarre qu'avec peine. Dans ce domaine, les milieux industriels escomptaient une reprise plus rapide, plus importante aussi. La forte activité qui régnait dans les bourses précédemment demande une consolidation des cours voire la correction de certaines cotations.

En Europe les cours ont tendance à s'effriter. Cette tendance fut atténuée hier avec, çà et là, des points de résistance. Il est difficile d'attribuer une cause exacte à cette tenue du marché. L'influence de Wall Street, où celle des récentes grèves de France?

Zurich ne changeait guère de physionomie jeudi. La séance fut plus calme et à quelques exceptions près, les cours varièrent dans des limites étroites. Citons les exceptions: Ciba, fort entouré (+135), Saurer (+45), Aluminium (+40) et Lonza (+40).

Les grandes banques commerciales ne sont qu'à peine soutenues et un ajustement semble dicter les cotations. UBS enregistrait une moins-value de 45 points et Crédit Suisse terminait à 2.950 (-30). Les sociétés financières connaissent un relent d'activité et enregistrent quelques plus-values: Interhandel (+50), Motor Columbus (+10) et Italo Suisse (+10).

C'est dans le secteur industriel que la tendance paraît la plus irrégulière. Nous avons cité les valeurs faisant l'objet d'un enroulement passager, citons également celles qui ne varient pas dans le même orbite. Nestlé porteur accuse une moins-value de 70 points. Sulzer terminait à 4.200 (+50) et Brown Boveri à 3.760 (-60).

6.

Le 1er prix pour le meilleur placard agronomique a été décerné, à Toronto, à Herbert LEUPIN



Lors de l'Exposition internationale de l'agriculture à Toronto (Canada), le 1er prix pour le meilleur placard agronomique a été décerné à l'artiste publicitaire bâlois Herbert Leupin. L'artiste avait dessiné ce placard couronné par l'Union Suisse de Fromage à Berne. Ce placard montre une immense miche de fromage entamée. Un petit marmouset fédéral est assis dans l'entame, sonnant du cor. Ce placard sera apposé à l'étranger et fera de la publicité pour le fromage suisse. Notre photo montre l'artiste dans son atelier dans la vieille ville de Bâle. Derrière lui son placard couronné à Toronto.

ECHOS ET NOUVELLES

Le « mort » de la paroi nord de l'Eiger : un rocher

Lors de l'ascension hivernale de la paroi nord de l'Eiger, on avait cru apercevoir, sur des photographies des rochers voisins de l'« Araignée », le cadavre d'un alpiniste. On pensa qu'il s'agissait de l'un des deux Allemands qui avaient tenté de gravir la paroi nord de l'Eiger en été 1957 et avait disparu. Mais, l'agrandissement de photographies prises d'avion a démontré sans doute aucun que « l'homme mort » est en réalité un petit rocher. Photographié à distance, il offre une surprenante analogie avec une silhouette humaine.

Heureux événements à la chaîne

Un paysan du petit village d'Arrajan, dans la province de Panama, a vécu hier une journée mémorable. Tout d'abord, sa femme a mis au monde le bébé qu'elle attendait, ce qui a déjà entraîné une certaine émotion dans la maison.

Ensuite, sa chatte a mis bas ses petits, et, pour tout arranger, ses deux chiennes de chasse en ont fait autant.

Enfin, saisie par cette émulation, sa truie en a profité pour donner le jour à plusieurs porcelets.

Fort heureusement pour lui, tous ces heureux événements ont eu lieu à des heures différentes. Toutes les mères et tous les petits se portent bien.

Un chien précieux

Un chien retrouvé, sous un pont à Toronto le produit d'un vol d'une valeur de plus de 40 000 francs.

Ce butin avait été volé la nuit précédente dans un bureau de poste et consistait en timbres-poste, timbres d'assurance et mandats postaux. Le voleur n'ayant apparemment pas pu réaliser ce butin, le jeta par-dessus le pont. Le maître du chien déclara qu'il était allé promener avec son chien lorsque celui-ci l'attira soudain sous le pont où se trouvaient les objets volés.

« Gégène » s'enfuit en cassant son plâtre

Eugène Riche, dit « Gégène », 20 ans, est un spécialiste de l'évasion. Malgré une jambe dans le plâtre, il vient encore de réussir à fausser compagnie aux gardiens qui le surveillaient dans le pavillon du service chirurgical de l'hôpital Edouard-Herriot.

Classiquement, « Gégène », ancien parachutiste déserteur, avait demandé à s'isoler aux toilettes, dont la porte était, selon la règle, restée entrouverte. Mais avec son handicap physique, il paraissait inoffensif. En fait, au bout de cinq minutes, intrigué par le silence, l'un des gardes poussa la battant. Riche avait fui, en sautant par la lucarne après avoir libéré son pied. Seul témoin, le plâtre abandonné dans les lavabos... L'évadé court encore.

On pense que le détenu avait scié ce plâtre plusieurs jours auparavant, dissimulant son travail sous la chaussette qui recouvrait le pansement, pour éviter le froid.

DANS NOS CANTONS

GENEVE

● MANDATS DE DEPOT. — La chambre d'accusation a décerné contre Jean-Jacques Langendorf, Alain L. et Claude F., des mandats de dépôt. Ils sont inculpés de dommages à la propriété, d'incendie intentionnel, d'explosion, de provocation publique au crime, de mise en danger de l'ordre, d'outrage à un Etat étranger et enfin d'atteinte à un emblème national.

En bref...

★ PARIS. — On apprend le décès survenu avant-hier à Paris de l'ancienne dirigeante du parti communiste d'Allemagne, Mme Ruth Fischer, sœur du célèbre Erhard Eisler. Mme Fischer était âgée de 62 ans.

★ TRENTE. — Deux alpinistes âgés de 24 et 21 ans, qui effectuaient l'ascension de la paroi nord-est du Jogsuaret, dans la région de Camporosso, ont été emportés par une avalanche et tués sur le coup.

★ LONDRES. — Le gouvernement britannique considère la situation militaire au Laos comme étant sérieuse. L'aide militaire soviétique aux insurgés est un « élément » de la situation militaire.

VAUD

● NOUVEAU PROFESSEUR A LA FACULTE DE THEOLOGIE DE L'EGLISE LIBRE. — Le conseil synodal de l'Eglise libre du canton de Vaud a ratifié la nomination du pasteur Amsler, en qualité de professeur d'Ancien Testament à la Faculté de l'Eglise libre vaudoise, à Lausanne.

● HOMICIDE PAR NEGLIGENCE. — Le tribunal correctionnel de Vevey a condamné à un mois de prison avec sursis pendant 5 ans, à Fr. 1.500.— d'amende, pour homicide par négligence et entrave à la circulation, un décorateur, âgé de 26 ans, habitant Lausanne.

● UN VALAISAN CONDAMNE. — Le tribunal de police correctionnelle de Vevey a condamné pour vol d'usage et conduite sans permis, à trois mois de prison ferme et à Fr. 50.— d'amende, un manoeuvre valaisan, Georges E., 26 ans, habitant Sierre. Il a déjà été condamné pour le même délit à 75 jours de prison avec sursis.

NEUCHÂTEL

● AVEC LES AIDES-FAMILIALES. — C'est dans l'école d'aides-familiales de Neuchâtel que s'est tenue l'assemblée générale des aides-familiales romandes, sous la présidence de Mlle Nelly Matile (La Chaux-de-Fonds). Elle a réuni une quarantaine de participantes.

BALE

● DES CERISIERS EN FLEURS. — Après les poiriers et les abricotiers, les prunelliers, les forsythias et les magnolias, voici que les cerisiers fleurissent aussi à Riehen, près de Bâle, un mois plus tôt que les années normales.

BERNE

● BUREAU INTERNATIONAL DE LA PAIX. — Le Conseil fédéral vient d'attribuer les biens de l'Union internationale des sociétés de la paix et de son organe directeur, le bureau international de la paix (BIP) à Genève, au comité de liaison des organisations pour la paix (ILCOP) à Bâle, à l'exception de la bibliothèque des Nations Unies à Genève.

GRISONS

● LA TERRE TREMBLE. — On a enregistré, mercredi matin, un tremblement de terre dont le foyer était au Tyrol, éloigné de quelque 85 km. de Coire, à Saas, dans le Pratigau.

ZURICH

● ACCIDENT MORTEL. — M. Traugott Mohler, 1907, fondeur, de Wetsikon, roulant à scooter, est sorti de la chaussée. Il est tombé sur le côté droit de la route, se blessant mortellement.

AU CONSEIL NATIONAL

La rente minimum de l'A.V.S. portée à 1200 fr. par an

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Conseil national termine jeudi matin l'examen du projet de révision de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants. MM. Klinger (cons., Saint-Gall), Primborgne cons., Genève), Diethelm (soc., Schwytz), Brosi (dém., Grisons), Malzacker (rad., Lucerne), Bonvin (cons., Valais), Schuetz (soc., Zurich) et Munz (indép., Zurich) appuient la proposition de la minorité de la commission de fixer à 1.200 francs par an la rente simple minimum.

Les rapporteurs, MM. Weber (soc., Berne), et Chevallaz (rad., Vaud), de même que M. Tschudi, chef du département de l'Intérieur, combattent la proposition de la minorité et invitent la Chambre à voter le projet gouvernemental qui fixe à 1.080 francs par an le minimum de la rente vieillesse simple.

On passe au vote. La proposition de M. Dafflon (p. d. t., Genève), de fixer à 1.440 francs la rente minimum, est repoussée par 154 voix contre 4. En revanche, la proposition de la minorité (1.200 francs) l'emporte sur celle de la majorité et du Conseil fédéral (1.080 francs) par 96 voix contre 67.

L'ensemble du projet est ensuite voté par 134 voix, sans opposition.

Contre une initiative socialiste

Le Conseil se rallie aussi, par 77 voix sans opposition, à la proposition du Conseil fédéral de recommander au peuple et aux cantons le rejet de l'initiative socialiste du 22 décembre 1958, pour l'amélioration des rentes A.V.S., au cas où cette initiative serait soumise à la votation populaire, ce qui est vraisemblable après l'approbation de la cinquième révision de la loi fédérale. Tout indique que cette initiative sera retirée par ses auteurs dès que le nouveau régime sera entré en vigueur.

Ainsi que l'a déclaré M. Tschudi, le Conseil fédéral compte bien mettre en vigueur, le 1er juillet 1961, les nouvelles rentes A.V.S., à condition, toutefois, que les deux conseils puissent éliminer les divergences en temps utile et que le délai référendaire de trois mois commence à courir dès la fin de la présente session parlementaire.

La Suisse à l'encan

La Chambre s'occupe ensuite des divergences relatives au régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

MM. Stadlin (rad., Zoug), et Alfred Borel (rad., Genève), rapportent. Par 53 voix contre 39, le Conseil repousse une proposition de minorité visant à soumettre à l'approbation de l'autorité cantonale l'octroi ou le transfert d'un droit d'empion (achat) et le transfert d'un droit de remède (rachat) sur un immeuble à des personnes domiciliées à l'étranger.

Contre l'avis de M. Lafranchi (cons., Tessin), il est décidé, par 84 voix contre 13, de maintenir la disposition, selon laquelle l'assentiment de l'autorité peut être refusé lorsque des transferts de propriétés à des personnes ayant leur domicile ou leur siège à l'étranger risquent d'entraîner l'acquisition de la propriété foncière par des personnes ayant leur domicile ou leur siège en Suisse.

Une autre proposition de minorité con-

cernant l'exercice du droit de recours est également repoussée par 55 voix contre 38.

La question de la rétroactivité du projet donne également lieu à discussion.

La majorité de la commission propose de mettre en vigueur l'arrêté, le 1er avril 1961, en prévoyant la rétroactivité au 1er janvier 1961 pour les articles 1er à 13.

Une première minorité, par la voix de M. Debetaz (rad., Vaud), est pour l'abandon pur et simple de toute rétroactivité, comme l'a décidé le Conseil des Etats.

Enfin, une seconde minorité propose, par la bouche de M. Gruetter (soc., Berne), de maintenir la rétroactivité au 6 octobre 1960.

Au vote, le Conseil écarte tout d'abord la proposition de la première minorité, par 53 voix contre 45, puis la proposition de la majorité l'emporte finalement par 61 voix contre 40.

Le projet est renvoyé aux Etats pour l'examen des divergences.

La séance est levée.

DIGESTION LABORIEUSE?

Après un repas qui vous fait craindre un lendemain difficile, prenez le soir ou deux GRAINS DE VALS. Ils aideront vos fonctions digestives à faire face à une tâche inaccoutumée. 25 grains; Fr. 1.75; 50 grains; Fr. 2.70.

Genève 9

GUERRE ET PAIX

d'après l'œuvre de Léon Tolstoï

RESUME. — En 1812, Napoléon envahit la Russie et prend Moscou. Il trouve la ville en flammes et vidée de ses habitants. Le comte Rostov a fui avec toute sa famille mais Pierre Bezukhov, un de leurs amis s'est refusé à partir. Au cours de l'exode, Natacha Rostov apprend que son ancien fiancé, le comte André, a été grièvement blessé et fait partie du même convoi qu'eux. A la première halte, elle part à sa recherche.



COPYRIGHT OPERA MUNDI - PARAMOUNT - R. 54A

Depuis le jour où on l'a ramassé, presque mourant, sur le champ de bataille de Borodino, le prince André se débat dans le délire. Le chirurgien qui l'a pansé le premier a donné son verdict. « Une blessure au ventre. Il est perdu ». Les jours suivants, les médecins de hasard se sont penchés sur lui et se sont étonnés : « Il vit ainsi depuis Borodino ? Il faut qu'il ait l'âme chevillée au corps ! Cela paraît impossible qu'il s'en tire, mais il dure... » André « dure » depuis huit jours, cahoté dans une voiture, livré à des soins de fortune. Le soir du 2 septembre, pour la première fois, il émerge un peu de son inconscience. Il lui semble voir une forme vague, enveloppée de blanc, auprès de lui... « Natacha », murmure-t-il, péniblement. Peu à peu, il sort des brumes du coma et réalise sa folie. Il est le jouet d'une hallucination. Ce ne PEUT être que Natacha !



R. 54B

Tout à coup, André comprend qu'il ne rêve pas. C'est bien Natacha qui est là ! La jeune fille a enfin découvert la tente où gît celui qu'elle n'a jamais cessé d'aimer et le regarde fixement, les yeux aveuglés de larmes. Elle se penche sur la main d'André, l'embrasse passionnément. « Pardonnez-moi... Pardonnez-moi », bégaye-t-elle. « Je... vous... aime », articule péniblement André. « Pardonnez-moi », répète Natacha, égarée de douleur. « Pourquoi ? » murmure André. Il a oublié tout le passé. Tous les tristes souvenirs sont balayés. Il ne reste que ce petit visage qui n'est même plus beau, tellement il est aminci par la fatigue et la souffrance... Mais André ne voit pas le visage de Natacha. Son regard est plongé dans deux grands yeux noirs qui rayonnent d'un amour désespéré. « Je n'ai rien à vous pardonner », dit-il doucement. « Je vous aime plus et mieux maintenant... »



Pendant que ses amis Rostov fuient le long des routes, Pierre Bezukhov erre dans les rues de Moscou, le regard fixe, en proie à une sorte de folie mystique. Il vit dans cet état étrange depuis la bataille de Borodino. « Il faut supprimer Napoléon », pense-t-il. « C'en sera fini de toutes ces horreurs, ces tueries... Après... » Après ? Pierre ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend. Il sait qu'un étudiant a déjà essayé de poignarder le tyran en 1809 et qu'il a payé cette tentative de sa vie. Mais Pierre a fait le sacrifice de la sienne et il ne pense plus qu'aux moyens de réussir. Quelle arme choisir ? Pistolet ou poignard ? Dans le doute, il se munit des deux. Pour passer inaperçu, il a revêtu la tenue de cocher qui devait exciter si fort la curiosité de Natacha. Et il attend le moment propice, en errant dans les rues de la ville en flammes, se dissimulant dans l'embrasure d'une porte chaque fois qu'il rencontre une patrouille de soldats. Ceux-ci sont les seuls, avec les pillards, à camper dans Moscou livrée aux horreurs de la guerre et de l'incendie.

(A suivre).

Sur les ondes suisses

SOTTENS

7.00 Réveil en musique ; 7.15 Informations ; 7.20 Propos du matin ; 7.25 Rythmes et chansons ; 8.00 L'Université radiophonique internationale ; 9.00 Quatuor de Mozart ; 9.15 Emission radioscolaire : La légende d'Orphée ; 9.45 Un chef-d'œuvre de la musique de chambre ; 10.10 Reprise de l'émission radioscolaire : La légende d'Orphée ; 10.40 Visiteurs du soir ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Beromunster) ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.15 Le moment sportif ; 12.25 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Opération survie ; 13.05 La ronde des menus plaisirs ; 13.50 Femmes chez elles ; 14.10 Reprise de l'émission radioscolaire du matin ; 14.40 Musique portugaise ; 15.35 Concerto de Mozart ; 16.00 Le rendez-vous des isolés : Le vicomte de Bragelonne ; 16.20 Les chefs-d'œuvre de la polyphonie vocale italienne ; 17.00 Perspectives ; 18.00 L'orchestre Heinz Hoetter ; 18.15 Le carnet du touriste ; 18.45 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 La situation internationale ; 19.35 Le Miroir du monde ; 19.50 Le manège aux 1000 plaisirs ; 21.00 Finale du grand concours « Chansons sur mesure » ; En intermède, à 22 h. env. : Informations ; 23.45 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19 h. Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Zurich ; 20.00 Routes ouvertes ; 20.20 Les beaux enregistrements ; 21.00 Paroles et musiques ; 21.25 Quelques aspects de l'Alliance des cantons suisses avec la France ; 21.50 Musiques de notre temps ; 22.10 Micro-Magazine du soir ; 22.30 Informations ; 22.35 Deuxième édition du Miroir du monde ; 22.45 Actualités du jazz ; 23.45 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique populaire ; 6.50 Sur votre chemin ; 7.00 Informations ; 7.05 Musique légère ; 7.30 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble : Musique symphonique ; 12.00 Week-end dans la neige ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Orchestre récréatif ; 13.30 Musique populaire du Canada occidental ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Arrêt ; 16.00 Thé-concert ; 16.40 Vous en souvenez-vous ? 17.00 Musique de Grieg ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Cartes postales musicales ; 18.20 Concertino ; 19.00 Chronique mondiale ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations - Echo du temps ; 20.00 Orchestre Abbey ; 20.15 Cabaret radiophonique ; 20.45 Chansons sans paroles ; 21.00 Vous êtes témoins auriculaires ! 21.30 Souvenirs d'Italie ; 22.15 Informations ; 22.20 Musique de chambre ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche et gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir le programme de Beromunster) ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 Swiss Modern Sound ; 13.00 Pour les sportifs ; 13.10 Chansonnettes ; 13.25 Pages de Glazounov ; 14.00 Emission radioscolaire : Pierres de construction du Tessin ; 14.45 Fin ; 16.00 Mélodies variées ; 16.30 Sonate de Chopin ; 17.00 Ora serena ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 L'observateur des arts et des sciences ; 19.00 Disques ; 19.10 Communiqués ; 19.15 Informations - Il Quotidiano ; 20.00 Orchestre Radiosa ; 20.30 Cent ans d'unité italienne ; 21.00 Musique italienne classique ; 21.35 Cent ans de poésie dans le monde ; 21.50 Rythmes et mélodies ; 22.30 Informations ; 22.35 Galerie du jazz ; 23.00 Fin.

TELEVISION

20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.35 Chronique des chambres fédérales ; 20.40 George Dandin, comédie de Molière ; 22.00 Dernières informations ; 22.05 Deuxième diffusion du Téléjournal ; 22.20 Fin.

DANS LE MONDE ENTIER
THERMOGENE
ENGENDRE LA CHALEUR
ET COMBAT

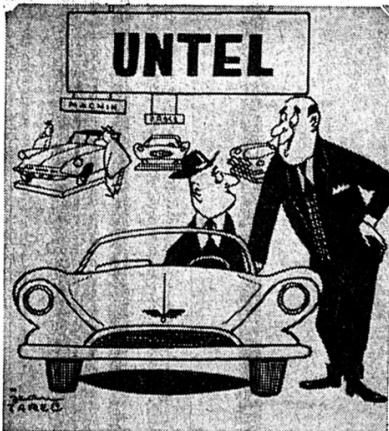


Prix : 2.40

Etabl. H. GIROD S. A., GENEVE

Sourions avec Jean Tarec

— Oui, elle est très surbaissée, mais on peut vous ôter le siège ou remonter le pare-brise !...



LES AVENTURES DE Miki

(A SUIVRE)



Félix le chat



le voyageur de la toussaint

simenon

106

La sirène d'un bateau, au loin, le fit tressaillir, lui rappelant peut-être son arrivée à bord du « Flint », en même temps qu'un souffle d'air tiède évoquait le cimetière de Nieul où deux merles se poursuivaient dans un buisson.

Il ne pensait pas. Il ne pouvait plus penser, puisqu'il était devenu lui-même comme le centre des choses ; il ne les voyait plus telles qu'elles étaient ; tout à l'heure, s'était-il seulement aperçu qu'il marchait le long des trottoirs, qu'il frôlait la foule, toujours plus dense en face de « Prismic » et qu'une petite marchande de douze à treize ans lui avait tendu des branches de mimosa ?

Il était le fils du couple d'amoureux de la rue de l'Escale, le fils de celui des Mauvoisin qui venait chaque jour de Nieul, à pied, avec sa boîte à violon sous le bras et ses cheveux longs, le fils d'Elise qui avait suivi dans toutes les villes d'Europe, dans tous les meubles tristes, dans tous les restaurants à bon marché, l'homme qu'elle aimait. Il venait de plus loin. Il était le petit-fils de celle des deux sœurs qui avait un si doux visage et qui faisait penser à Colette, le petit-fils aussi du maçon qui, dans les derniers temps de sa vie, conduisait les tombereaux du four à chaux.

Il était tout cela ; des fils se rattachaient à tout cela, et pourtant c'est comme un étranger qu'il avait débarqué un jour d'un cargo qui sentait la morue et que, sa valise à la main, un bonnet de loutre sur la tête, il avait erré sur les quais.

Tous les autres se connaissaient, avaient passé leur vie dans la même ville, parlaient le même langage, avaient des souvenirs communs.

Gérardine Eloi était la sœur de sa mère. Elle avait vécu son enfance, elle aussi, dans la maison pleine de musique de la rue de l'Escale, où Gilles n'avait vu qu'un visage furtif à travers les rideaux.

Elle avait épousé, non un musicien vagabond, mais un homme dont la famille, depuis trois ou quatre générations, tenait le même commerce de fournitures pour la marine, dans la même maison du quai Duperré.

Elle n'avait plus quitté cette maison. Elle y avait eu ses enfants.

Tout cela s'était passé alors qu'il était loin et qu'il ne connaissait La Rochelle que par des phrases évocatrices échappées à ses parents. Dans son esprit, les images s'étaient déformées, il avait rêvé cette ville comme un chromo aux tons chauds et calmes, comme un refuge de paix et d'honnêteté.

Parfois, de l'autre côté de la porte vitrée, le murmure changeait de ton. C'était Colette qui parlait... Et Gilles devait s'essuyer les mains à son mouchoir cependant que les deux policiers, pour bavarder plus à l'aise, s'étaient accoudés à la fenêtre ouverte.

Il avait découvert le secret du coffre. Il ne pouvait s'empêcher de croire que c'était ce que son oncle avait voulu. Ce mot mystérieux qu'il fallait deviner ne ressemblait-il pas aux dragons qui gardaient jadis, dans les temps fabuleux, les cavernes aux trésors ?

L'épais, le dur Mauvoisin, qui ne parlait à personne et qui méprisait ses semblables, allait chaque semaine à Nieul, s'asseyait dans une pièce en désordre pour contempler un profil de femme que le temps effaçait peu à peu.

C'était cela qu'il fallait découvrir ! Peu importait l'autre Mauvoisin, Mauvoisin-l'Implacable qui, de son pas lent que rien n'arrêtait, suivait chaque jour un même chemin, un même horaire, et dirigeait les événements. Qu'est-ce que son oncle avait voulu ?

(A suivre)

A qui la génisse?



Une génisse (valeur 1400 fr.)
un lot parmi tant d'autres du

GEANT DES LOTOS

qui aura lieu samedi 18 mars dès 20 heures
Salle de La Lyre

SAILLON

30 jambons fumés, 30 fromages gras
veaux, cabris, lapins, etc., etc.

UNIQUE DANS LE CANTON

**OFFRES ET DEMANDES
D'EMPLOIS**

Ménage de Sion
cherche

**femme
de ménage**
pour 2 matinées par
semaine.
Tél. 2 11 80 (entre
11 h. et midi).
P4472S

On demande une
SOMMELIERE

(Italienne acceptée)
Entrée tout de suite
ou date à convenir.
S'adr. Hôtel de la
Gare, Charrat.
Tél. (026) 6 30 98.
P90043S

Jeune
sommelière

ou débutante est
demandée tout de
suite ou date à con-
venir.
Congé tous les di-
manches.
Café de la Treille,
Bex.
Tél. (021) 5 21 29.

On demande
**AIDE
VENDEUSE**

dans une laiterie-
épicerie à la Chau-
de-Fonds. Nourrie
et logée. Salaire in-
téressant. Congés ré-
guliers.
Tél. (039) 2 91 21.

On cherche
filles de cuisine
(Italienne acceptée)

Restaurant
LA MATZE
Sion
Tél. (027) 2 33 08

On cherche pour
printemps ou à con-
venir jeune homme
fort comme

**garçon
de courses**
et pour aider dans
laboratoire. Gage
Fr. 130.— par mois,
nourri et logé chez
le patron.
Offres à Gottlieb
Blum, boulangerie,
Klosterplatz 21, Ol-
ten.
Tél. (062) 5 21 07.
P120n

JEUNE FILLE

sérieuse, de confian-
ce est cherchée pour
service café.
Ecrire Thérèse Abbé,
Mategnin, Genève.
P157X

SOMMELIERE

est demandée pour
début mai dans bon
café de Vevey. Gros
gain.
S'adresser sous chif-
fre N 1154 au Nou-
velliste du Rhône,
Sion.

On demande
JEUNE FILLE
pour l'entretien
d'un ménage de
trois personnes.
S'adr. au tél. (026)
6 33 79.

On cherche
JEUNE FILLE
pour ménage soi-
gné de 3 personnes.
Entrée le 1er avril
Gard, architecte,
Verbier.
Tél. (026) 7 11 63.

Je cherche
JEUNE FILLE
pour aider au mé-
nage et garder un
enfant. Bon gage et
vie de famille.
S'adresser au Café
National, Sierre.
Tél. (027) 5 15 78.
P4407S

JEUNE FILLE
présentant bien, de
confiance et active
demandée pour le
service de tea-room.
Entrée 15-20 avril.
S'adr. Tea-Room de
la Gare, Aigle.
Tél. (025) 2 23 82.

On achèterait d'oc-
casions un

**buffet
de cuisine**
en très bon état,
même si démodé.
Offres avec prix à
case postale 22,
Martigny-Bourg

A vendre
FUMIER
environ 20 m³, à
port de camion à
Gryon sur Bex.
S'adresser au télé-
phone (025) 5 34 60.

L'entreprise de car-
relage Martin Freh-
ner, Vernayaz, cher-
che
**2 apprentis
carreleurs**
S'adresser au tél.
(026) 6 58 50.

NOUVEAU!

la boîte
familiale

NESCORÉ

500 g

vraiment
économique

Fr. 10.80

pour
un excellent
café au lait,
pas de doute: **NESCORÉ**



NESCORÉ

Extrait de café (env. 27%)
et de chicorée (env. 23%)
avec adjonction d'hydrates
de carbone (50%).



ANNONCES DIVERSES

A LOUER à Marti-
gny-Ville
**2 CHAMPS
ARBORISES**

l'un de 6400 m² et
l'autre de 6700 m².
Ecrire sous chiffre
P 90041 S à Publi-
citas, Sion.

A LOUER à Marti-
gny-Bourg
**CHAMBRE
MEUBLEE**

S'adr. à Mme Jean
Marder, Maison Luc-
ien Tornay, av du
Bourg,
Martigny-Bourg.
P90042S

A vendre
pruniers
Fellenberg
Reine-Claude
Mirabelle

pêchers
Pépinières M. Veu-
they, Doréaz.
Tél. (026) 6 57 82.

Action bouilli
Côtes fraîches ou
fumées Fr. 2.— à
2.50 le kg.
Boucherie Schweizer
Rue du Rhône, Sion
Tél. (027) 2 16 09.
P479-5S

A VENDRE
**chiens
moutonniers**
Berger de Bergame
4 mois. Bas prix.
S'adr. A. BONZON
La Forclaz (Vd)
Tél. (025) 6 32 20

On donnerait
3 vaches
pour la montagne
contre bons soins.
Tél. (025) 4 26 91.

A VENDRE
(hors service)
souliers militaires de
montagne neuf, No
42, 43, Fr. 35.—.
Souliers de plaine
ferrés, No 44, 28
francs, de sport No
47, Fr. 25.—. Culot-
tes Saumur vertes,
taille 50, Fr. 35.—.
Licols cuir Fr. 10.—.
Brides d'attelage
avec mors brisé, 18
francs. Sacoques de
cavalerie, Fr. 25.—.
Tout parfait état.
Envoi contre rem-
bours.
P. Roulin, St-Roch
36, Lausanne.
Tél. 24 90 56.
OFA56L

DIVANS-LITS
métalliques, 90 x 190
cm., avec protège-
matelas, matelas à
ressorts (garantis 10
ans) oreillers, duvets
et couverture de lai-
ne, à enlever le di-
van complet, soit 6
pièces, seulement
Fr. 198.—
port compris.
W. Kurth, av. de
Morges 9, Lausanne.
Tél. (021) 24 66 66.
P616L

A vendre
à l'état de neuf
MOTO
Marchless 500 cm³
mod. 1952, roulé
38 000 km. Fr. 400.—
Tél. (021) 26 27 69
(repas).
P521L

A vendre 120-130
mètres cubes de
fumier
de bétail, bien con-
ditionné, pour enle-
ver tout de suite.
Prix à discuter.
Chez Alb. Klopfen-
stein, Dommartin
sur Echallens.
Tél. (021) 4 10 55.
P520L

Mécanicien de chan-
tier cherche
appartement

de 4 pièces, si pos-
sible avec salle de
bains entre Sion et
Martigny.
Ecrire sous chiffre
P 4470 S à Publi-
citas Sion.

Vous trouverez de
bons
**petits
fromages**

3/4 gras, de 2 à
5 kg. à Fr. 2.50 le
kilo, chez
Fromagerie
REINHARD
Belp

A louer joli
appartement

de 2 pièces et de-
mie, à Claire-Cité,
Martigny.

S'adr. à M. D. Tra-
vaglini, Claire-Cité,
Martigny, le soir de
préférence.

Notre offre :
**Soquettes
nylon pour
messieurs**

1.90

**A
l'Economie**

Rhöner-Coppex
Pl. du Midi
SION

On offre à louer à
la Bâtiatz

PRES
de 32 mesures.
S'adresser à Onési-
me Cretton, La Bâ-
tiatz.

A vendre à Sion
**IMMEUBLE
LOCATIF**

Plein centre.
Renseignements sous
chiffre P 4399 S à
Publicitas Sion.

OCCASION

A vendre
1 cuisinière
à gaz, « Le Rêve »,
3 feux, thermostat,
1 buffet de cuisine
très bon état.

Denis Barman, 12,
avenue de la Plan-
taud, Monthey.
Tél. (025) 4 20 16.

IVRE...
De quelle façon un alcoolique
cesse complètement d'en-
vironner, vous indique notre prosp. grat.
Ecrire discret. Tél. 072 / 5 22 98
Saron-Laboratoire, Solignac/TC

PACOL

oléoparathion
RHONE-POULENC

Idéal en traitement tardif arboricole,
c'est-à-dire après le débourrement.
Seul oléoparathion qui ne présente
aucun risque de brûlure, le Pacol
lutera efficacement contre pucerons,
psylles, acariens de toute nature, tor-
deuses, mineuses, hyponomeute, chei-
matobie sur abricotiers.

Dose d'emploi : 1 l. % l. d'eau.
Dans les cultures de pommiers gé-
néralement sujettes à l'anthomome,
employez Pacol immédiatement avant
le débourrement à la dose de 2 l.
% l. d'eau.

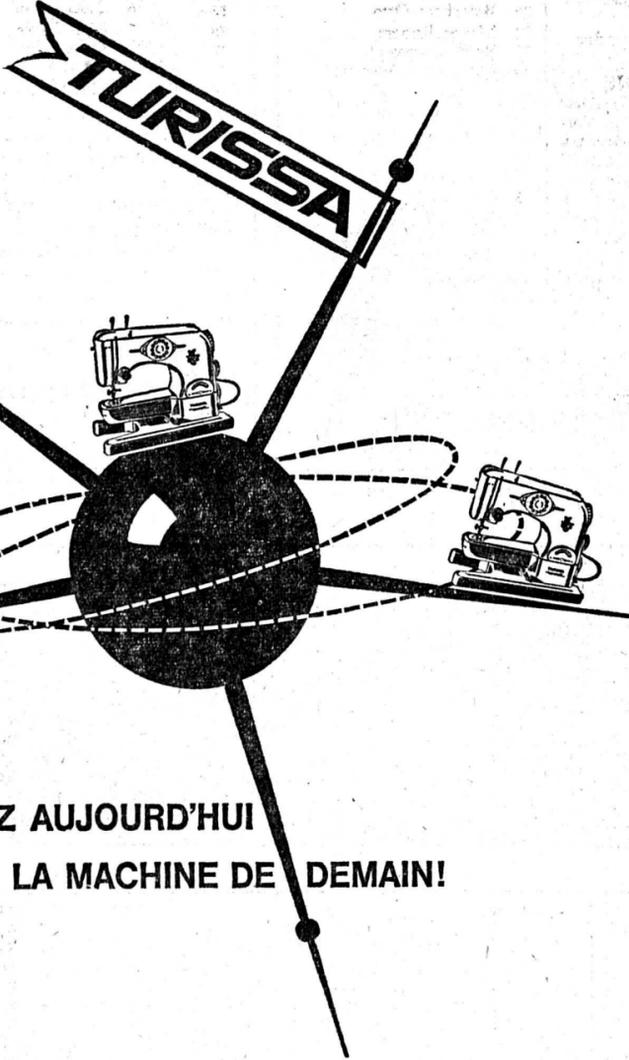
En combinant Pacol et Rhodiacuire
à 500 g. % l. d'eau, vous obtiendrez
une protection efficace contre tave-
lure et moniliose.

RHODIACUIVRE

Sulfate basique de cuivre
RHONE-POULENC

Seul sulfate de cuivre déjà neutralisé
en usine et possédant l'efficacité de
la bouillie sans en avoir les défauts.
En arboriculture, combinez Rhodia-
cuivre à 500 g. % l. d'eau avec
Pacol et vous obtiendrez une bouil-
lie à efficacité insecticide et fongi-
cide multiple, qui détruira entre au-
tres la tavelure hivernale sous sa
forme mycélienne dans les rameaux.

En vente chez votre fournisseur ha-
bituel ou Ets Bourcoud & Cie, Lau-
sanne. Tél. 25 53 20.
P518L



**ACHETEZ AUJOURD'HUI
LA MACHINE DE DEMAIN!**

TURISSA-FABRIQUE DE MACHINES A COUDRE SA. DIETIKON-ZURICH TEL. 051-88 88 33

Agences officielles pour la Suisse romande :

- BIENNE : Paul Ernst, Uniongasse 16
Tél. (032) 2 13 27
- DELEMONT : Aloïs Tschudi, pl. de la Gare
Tél. (066) 2 21 21
- GENEVE : René Rouge, 50, rue Ancienne
Tél. (022) 42 20 54
- LAUSANNE : Gilbert Burnier, 5, Gd-St-Jean
Tél. (021) 22 54 12
- MARTIGNY-VILLE :
Fernand Rossi, av. de la Gare
Tél. (026) 6 16 01

- MEZIERES : Gilliéron & Cie, Confection
Tél. (021) 9 31 32
- NEUCHATEL : Alexandre Grezet, 24, rue du
Seyon. - Tél. (038) 5 50 31
- ORON-LA-VILLE :
Gustave Deschenaux,
Confection - Tél. (021) 9 42 34
- PAYERNE : Ernest Rohrbasser, 38, rue de
Lausanne - Tél. (037) 6 28 01
- TAVANNES : Arthur Piegay, 9, place de
la Gare - Tél. (032) 9 20 70

Milan-Sanremo: une course très ouverte

La 52ème Milan-Sanremo, première grande classique de la saison réunira samedi les meilleurs spécialistes en quête d'une victoire dont le prestige ne s'est jamais démenti.

Milan-Sanremo n'a jamais été gagnée par un inconnu. Aujourd'hui, les surprises semblent encore plus problématiques étant donné que le parcours traditionnel a été allongé de quelques kilomètres pour effectuer l'ascension de la côte de Poggio, située aux portes de Sanremo, après 279 kilomètres d'un parcours de 288. Cette modification, apportée l'an dernier pour éviter les arrivées groupées — 69 concurrents en 1958, 90 en 1959 — a en quelque sorte bouleversé le déroulement de la course. Jusqu'ici en effet, les plus audacieux espéraient se dégager dans le Turchino, une côte de 632 m. d'altitude que désormais l'on grimpe au train. La descente sur Gènes entraînait un regroupement et il fallait attendre les fameux « capi » pour assister à de nouvelles attaques. Les organisateurs ont donc trouvé une formule satisfaisante, sinon idéale, en plaçant la côte du Poggio après le « capo Verde », le dernier des « capi ».

Ce crochet de sept kilomètres, dont plus de la moitié en côte, permit au Français René Privat, l'an dernier, de triompher devant son compatriote Graczyk et le Belge Molenaers. Nul doute qu'il opérera cette année encore une impitoyable sélection.

De nombreux coureurs briguent la victoire: l'Espagnol Miguel Poblet, les Belges Van Looy, Emile Daems (dont on n'a pas oublié la magnifique victoire dans le Tour de Lombardie), Léon Van Daele, De Cabooter, Debryne et les Français Privat, Darnigade et Graczyk. Toutefois, si ces coureurs sont considérés comme les candidats les plus valables, on ne saurait oublier la présence, au départ de Milan, d'Anquetil, dont l'ambition est de remporter une classique, Anglade, Nencini, Everaert, Defilippis, Rudi Altig, Simpson, Planckaert, Gilbert et Armand Desmet,

Stablinski et Van Geneugden, pour ne citer que les principaux.

Bobet parle de se retirer

Le bruit courait à Manosque, d'où partait la dernière étape de Paris-Nice, que Louison Bobet mettrait prochainement un terme à sa longue et brillante carrière. Interrogé, le triple vainqueur du Tour de France a déclaré: « A nouveau, je connais des ennuis avec la cicatrice résultant de mon ancienne blessure. J'ai décidé, malgré ce lourd handicap, de terminer Paris-Nice et de courir samedi Milan-Sanremo. A mon retour en France, j'irai consulter mon médecin et c'est alors que je saurai la voie que je dois choisir ».

Anquetil vainqueur de Paris-Nice

La course Paris-Nice s'est terminée par un second sprint victorieux du champion du monde sur route Rik Van Looy, qui n'a toutefois pu empêcher Jacques Anquetil de remporter sa deuxième victoire dans la « course au soleil ». La septième et dernière étape, Manosque-Nice (228 km.) a été remportée par le belge Rik Van Looy.

Classement général final:
1. Jacques Anquetil (Fr) 31 h 59'41"
2. Groussard (Fr) 32 h 01'40"
3. Planckaert (Be) 32 h 01'41"
4. Lefebvre (Fr) 32 h 01'48"

La Coupe du Dolent, nouvelle version

Le ski-club Val Ferret avait l'habitude d'organiser, à La Fouly, dans le courant de mars, une course de fond de 15 km. Le vainqueur de l'année dernière avait été Michel Haymoz.

Cette année la formule a été changée. Le slalom géant du matin n'aura plus lieu. Le ski-club Val Ferret, club de fondeurs,

organisera donc le 2 avril, jour de Pâques, une compétition de grand Fond. Les coureurs s'affronteront sur 30 km (3 x 10 km) sur un parcours tracé par le vieux renard du ski de fond: Oscar Darbellay. La course aura pour décor le cadre majestueux du Dolent et du Tour Noir et les spectateurs auront le loisir de suivre sur les pentes de La Neuvez le duel passionnant que vont se livrer les as du ski.

On ne peut pas encore annoncer quelle participation la rehaussera car les inscriptions viennent de s'ouvrir chez Gratiens Sarrasin (026) 6 82 39 à Praz-de-Fort. Mais il est d'ores et déjà certain que le magnifique challenge mis en jeu pour le record du jour et la montre récompensant le 1er de chaque catégorie seront chaudement disputés.

La route de La Fouly, ouverte à tous les véhicules, permettra à tous les amateurs de ce sport viril de venir suivre cette dernière grande boucle de la saison 1960-61; cette boucle qui pour l'instant encore une classique le deviendra certainement si les vœux des organisateurs s'exaucent.

A Madrid, le Real Madrid a battu l'équipe suédoise de Degerfors par 8-2 (3-0) en match amical.

Championnat d'Angleterre de 1ère Division: Blackpool - Sheffield Wednesday 0-1.

SKI

Les championnats suisses universitaires

Environ 130 concurrents ont pris part jeudi à Saint-Moritz à la première journée des courses internationale du ski-club académique suisse et des championnats suisses universitaires. Les deux manches du slalom avaient été piquetées par Edy Reinhalter et Carlo Muehlbauer. Voici les résultats:

SLALOM SPECIAL
Messieurs, classe 1: 1. Klaus Herwig (Zurich) 93"; 2. Walter Herwig (Zurich); 3. Manfred Koestinger (Aut) et Walter Kuischer (Aut); Fritz Faessler (All); Pietro Chiantelassa (It).

Classe 2: 1. Philippe Wanner (Berne) 115"7.

Classe 3: 1. B. Woronowski (Lausanne) 100"1.

Classe 4: 1. Rudolf Fassebind (Zurich) 117"3.

Classe 5: 1. Sacha Molnar (Zurich 105"7).

Dames: 1. Traudl Lezat (Aut) 111"4; 2. Gundl Sarbetz (Aut); 3. Margarete Hoerner (All); 4. Gilberte Byle (Monaco); 5. Rita Dornig (St-Moritz); 6. Ursula Staub (Zurich, championne suisse universitaire).

Saut: 1. Hanskurt Hauswirth (Berne) 21,5 (28-31,5); 2. Nils Langard (Zurich) 115"7.

FOOTBALL — Le match de championnat suisse de Ligue nationale B Cantonal-Yverdon, comptant pour le premier tour, aura lieu le jeudi 30 mars en nocturne.

En match d'entraînement à Budapest, l'équipe nationale de Hongrie a battu la formation tchécoslovaque de Spartak Staljingrad par 5-0 (3-0). Malgré cette nette victoire, les Magyars ont déçu.

HOCKEY SUR GLACE — En match international à Paris le Canada a battu les Etats-Unis par 8-3 (2-0 4-2 2-1).

En match amical à Villars, devant 500 personnes, le H.C. Villars, renforcé par les Canadiens Girard et Denny, a battu l'équipe nationale de Roumanie par 10-4 (5-1 2-3 3-0). Villars jouait avec son entraîneur Pelletier et avec Ayer, promu arrière.



Société „La Cible” - Sion - Section pistolet

PALMARES 1960

SECTION		D pour 91 points et plus	
1	Savioz André	(5 x 10)	96 D
	Chappot Marc	(3 x 10)	96 D
3	Donnet Fernand	(5 x 10)	95 D
	Bessard Henri	(4 x 10)	95 D
	Gremaud André	(4 x 10)	95 D
	Luisier André	(3 x 10)	95 D
	Zäch Emile	(3 x 10)	95 D
8	Wyss Paul-Emile	(5 x 10, 3 x 9)	94 D
	Meunier Gilbert	(5 x 10, 2 x 9)	94 D
10	Amos Joseph	(5 x 10)	93 D
	Spahr René	(4 x 10)	93 D
12	Oggier Paul	(4 x 10)	93 D
	Plancher Ernest		92 D
	Savioz Florian		92 D
15	Besson Léon	(4 x 10)	91 D
	Zermatten Henri		91 D
	Christinat Paul		91 D
	Staudemann Werner		91 D
	Revaz Serge		91 D
20	Woltz Richard	(2 x 10, 6 x 9)	90
	Bonvin Amédée	(2 x 10, 2 x 9)	90
22	Pfammatter Léonard	(2 x 10)	89
	Zermatten Louis	(1 x 10)	89
24	Ritz Erwin		87
25	Pittelloud Henri		84
26	Biderbost Otto		83
27	Mayor Robert		78
28	Roch Gaspard		77
29	Stutzmann Auguste		70

Meunier Gilbert	(94+2 x 10)	68 D
Besson Léon	(3 x 10)	68 D
Plancher Ernest		68 D
Pittelloud Henri	(94)	67
Amos Joseph	(86)	67
12	Bonvin Amédée	65
13	Revaz Serge	57
14	Zryd René	49

BONHEUR

70 % de la recette au 2/3 des tireurs		
1	Besson Léon	47-46-45
2	Wyss Paul-Emile	47-46-40
3	Donnet Fernand	47-44
4	Pfammatter Léonard	46-45
5	Luisier André	46-34
6	Woltz Richard	42-41
7	Biderbost Otto	42-38-35
8	Bessard Henri	42-38-34

MAITRISE DE LA SOUS-SECTION à répartition

1	Luisier André	538
2	Bessard Henri	511
3	Borgeat Charles	507
4	Wyss Paul-Emile	491
5	Staudemann Werner	476
6	Oggier Paul	476
7	Zäch Emile	475
8	Amos Joseph	463

Entraînement à Champsec

Séances de tirs au pistolet à Champsec, samedi 18 mars 1961, de 14 heures à 17 h 30 et dimanche 19 mars de 9 heures à 12 heures. Invitation cordiale à chacun de profiter de ces séances pour accomplir leur tir obligatoire et s'entraîner en vue de la formation des groupes pour le championnat suisse de tir au pistolet.

Le prochain concours du Sport-Toto

- Bâle-Granges. Bâle est dangereux chez lui, mais Granges est en reprise.
- Bienne-Chiasso. Deux équipes de force égale, mais Bienne joue chez lui.
- Chaux-de-Fonds-Young Boys. Les locaux sont dangereux, mais Y.B....
- Fribourg-Lucerne. Les « Pingouins » sont en nets progrès.
- Grasshoppers-Lausanne. Les « Saute-relles » sont en bonne forme.
- Servette-Young Fellows. Les Servettiens gagneront s'ils font attention.
- Winterthur-Zurich. Les Zuricois devront se méfier de leur adversaire.
- Bellinzona-Yverdon. Les Tessinois sont toujours invincibles chez eux.
- Berne-Cantonal. Berne jouera chez lui, avantage à ne pas dédaigner.
- Brühl-Sion. Brühl est solide chez lui, mais Sion doit défendre sa place.
- Lugano-Aarau. Les Luganais sont pratiquement invincibles chez eux.
- Martigny-U.G.S. Deux équipes de valeur égale, mais Martigny est chez lui.
- Vevey-Schaffhouse. Les Veveysans reviennent en forme.

	3 tips	9 tips
1	x x x	1 1 1 1 x x x 1 1
2	1 1 1	x x x x 1 1 1 1 1
3	x 1 2	1 1 1 x x x 2 2 2
4	1 1 1	1 1 1 2 2 2 x x x
5	1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1
6	1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1
7	2 2 2	x x 2 2 x x 2 2 x
8	1 x 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1
9	1 1 1	1 x 1 x 1 x 1 x 1
10	2 2 2	2 2 2 2 x x 2 2 2
11	1 1 1	1 1 1 1 1 1 1 1 1
12	1 1 1	1 x x 1 1 x x 1 1
13	x 1 x	x 1 1 x 1 x x 1 x

La Coupe des Cerniers

C'est dimanche aux Cerniers s/les Glettes que sera disputé pour la première fois la COUPE DES CERNIERS. Il s'agit d'un SLALOM SPECIAL EN DEUX MANCHES qui mettra aux prises les meilleurs coureurs régionaux sur des pistes tracées à proximité du téléski. La première manche aura lieu dès 11 h. et la seconde dès 14 h. Distribution des prix à 17 h.

PROGRES

D pour 68 points et plus; classement honorifique		
1	Bessard Henri	73 D
2	Staudemann Werner	71 D
3	Gremaud André	(966) 70 D
	Luisier André	(92) 70 D
	Pfammatter Léonard	(91) 70 D
6	Roch Gaspard	(94+3 x 10) 68 D

Les discours du Président de la Confédération au Salon de l'automobile

M. Wahlen a confiance dans le bon sens de notre démocratie

(VOIR EN PAGE 1)

« Le véhicule à moteur occupe une place de plus en plus grande aussi bien dans l'économie du pays que dans la vie privée de chacun. Les chiffres de 1960, illustrent le développement prodigieux des importations qu'explique la période de prospérité que nous traversons. Les quelques chiffres que je voudrais à mon tour vous présenter sur le tourisme international ne sont pas moins éloquentes. A la suite de la libération du trafic des paiements et grâce à la simplification des formalités douanières, le développement des voyages en automobile a pris contre toute attente une telle ampleur qu'il est devenu un des facteurs prépondérants du tourisme. Alors qu'en 1950 726 000 voitures particulières étaient entrées en Suisse, ce nombre a passé à quelque 17 millions en 1959.

L'activité gouvernementale

Les besoins d'un pays se reflètent dans l'activité de son gouvernement et de son parlement. Aussi n'est-il pas étonnant que le Conseil fédéral et les Chambres aient été fréquemment appelés ces dernières années à traiter des questions touchant la circulation des véhicules à moteur. La loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière, après avoir été élaborée avec le plus grand soin, est entrée en vigueur chapitre par chapitre. En 1959 déjà, la vitesse maximum autorisée dans les localités a été réglée dans le sens de la loi et le chapitre sur la responsabilité civile et l'assurance est entré en vigueur. Le Conseil fédéral a ensuite pris un arrêté concernant les dimensions et le poids des véhicules à moteur, qui cons-

titue un acte législatif de la plus haute importance pour la branche des transports. Il édictera prochainement un arrêté sur les véhicules automobiles et remorques agricoles, les machines de travail industrielles et les véhicules spéciaux.

Quant au programme de 1961, il prévoit notamment une ordonnance sur la durée du travail et du repos des chauffeurs professionnels, une nouvelle ordonnance sur la signalisation routière et une ordonnance sur les règles de la circulation. Dans son message du 3 mars 1961, le Conseil fédéral propose d'adopter de nouvelles dispositions légales sur les passages de sécurité, en vue de faciliter aux piétons la traversée de la chaussée. Conformément à la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral, les piétons auront droit sur ces passages à de plus grands égards de la part des conducteurs de véhicules.

La responsabilité des usagers de la route

Un des principaux objectifs de la loi, à savoir la diminution du nombre des accidents, n'a malheureusement pas pu être atteint ou tout au moins n'a été que dans une mesure insuffisante. Grâce à la limitation de la vitesse dans les localités, le nombre des accidents mortels a, il est vrai, reculé, alors que la densité du trafic augmentait. Il n'en reste pas moins que le nombre total des accidents et des morts s'est accru — de 1959 à 1960 surtout — dans une mesure alarmante. On ne saurait donc attendre le salut de la loi seule, pas plus ici que dans d'autres domaines. Au plan d'une voiture moderne, certains conduc-

teurs acquièrent un sentiment excessif de liberté et souvent hélas de puissance. Ces tendances devraient trouver leur frein dans le sens de la responsabilité envers les autres usagers de la route ainsi que dans le respect de la dignité humaine. La sécurité du trafic est donc avant tout une question de morale et partant d'éducation.

L'amélioration de la sécurité routière appelle celle des passages à niveau. Le Conseil fédéral a institué une commission chargée d'établir un programme d'ensemble sur la matière. Celle-ci vient de commencer ses travaux. La commission comprend quatre groupes d'études qui n'examineront pas seulement les aspects techniques du problème, mais qui évalueront également les dépenses, mettront sur pied un programme de financement et s'occuperont enfin de l'information du public. Le Salon est le signe d'une collaboration intelligente entre le rail et la route.

La rapidité surprenante qui marque l'augmentation du nombre des véhicules à moteur immatriculés dans notre pays, et plus encore des automobilistes étrangers, nous fait regretter à titre rétrospectif que l'œuvre énorme que représente la construction des routes nationales n'ait pas été entreprise plus tôt. Après que ce retard eût pénétré aussi la conscience populaire, les travaux de planification et de législation avancèrent à une cadence peu ordinaire, compte tenu des contingences qui sont les nôtres. La votation populaire du 6 juillet 1958 sur l'article constitutionnel relatif au réseau routier donna une majorité nettement positive, et l'arrêté de l'Assemblée fédérale fixant le réseau des routes nationales fut rapidement sous toit. L'on mit utilement à profit le laps de temps qui s'écoula entre l'adoption de l'article constitutionnel et celle de la loi.

Grâce aux travaux préparatoires de la commission fédérale de planification, la Confédération et les cantons parvinrent dans une grande mesure à établir le tracé des autoroutes dans les avant-projets. 30 km de routes nationales de première et de seconde classe sont déjà en service, 80 km sont en construction et la mise en chantier d'une centaine de kilomètres est prévue pour cette année.

M. Wahlen et les votations du 5 mars

Or le cours de ces travaux est maintenant coupé par la césure du 5 mars qui contraînt à un nouvel examen. Le souverain ayant prononcé son verdict, encore qu'à une faible majorité, il importe de faire quelques constatations purement objectives. Les victimes du 5 mars sont en premier lieu les car... notamment ceux dont la capacité financière est faible. En vertu de l'article constitutionnel, c'est à eux qu'incombent la construction et l'entretien du réseau routier, ce qui, vu la répartition des frais prévue entre la Confédération et les cantons, représentait déjà pour eux une charge considérable. Mais les usagers de la route et leurs associations ne pourront pas non plus, quelle qu'ait été l'opinion qu'ils ont défendue, marquer d'un caillou blanc la date du 5 mars 1961, car il est évident que le vote intervenu aura nécessairement pour conséquence de retarder l'exécution d'une œuvre devenue particulièrement urgente. Le Conseil fédéral est conscient de la nécessité de trouver une solution de remplacement le plus rapidement possible, mais s'il faut agir vite, la prudence et la circonspection sont aussi de rigueur. La nouvelle solution devra s'inscrire dans les limites assez étroites que fixe l'article constitutionnel d'une part et la votation populaire d'autre part. Cependant, le Conseil fédéral ne saurait perdre de vue que, de toute évidence, la campagne référendaire a éveillé une opposition qui n'était pas manifestée lors de la votation de 1958, mais avec laquelle il faudra compter lors de nouvelles décisions en cette matière. Cela étant, une responsabilité particu-

lière incombe aux adversaires du projet rejeté.

La voix du bon sens dans notre esprit démocratique

Permettez-moi encore une remarque qui dépasse la portée de fait du projet. Conseil fédéral et parlement doivent être prêts à subir, en dépit du travail préparatoire le plus consciencieux, le désaveu du peuple et des Etats. L'historique plus que centenaire de notre Etat fédéral démontre qu'il n'en est jamais résulté de dommages irréparables, ni dans l'ordre matériel ni dans les relations entre le peuple et les autorités. Cela tient au fait qu'il fut toujours possible de maintenir la pierre d'angle de notre vie politique, à savoir la confiance entre citoyens, parlement et gouvernement du pays. C'est un haut devoir que de ne pas gaspiller ce capital, même dans les affrontements les plus vifs. Ceux-ci ne nous seront jamais épargnés, ils sont d'ailleurs essentiels à la démocratie. Conduire la lutte, rudement s'il le faut mais de manière qu'après la bataille on puisse à nouveau se tendre la main, n'est pas seulement un devoir civique et un impératif de l'esprit chevaleresque, c'est aussi un acte de sagesse politique. Sans doute n'est-il pas en notre pouvoir d'éviter toujours la confusion dans la lutte politique, du moins pouvons-nous, avec de la bonne volonté, faire en sorte que le combat soit loyalement mené.

Pour terminer, le président Wahlen exprima l'espoir que, sur le plan vaste de leurs relations commerciales multilatérales, tous les pays européens accèdent bientôt à une harmonie pareille à celle dont le Salon constitue en petit la séduisante préfiguration. « En cette ville ouverte sur le monde et qui, outre de nombreuses autres organisations internationales, abrite le GATT et l'AELE, on ne peut que formuler un tel vœu. Puisse-t-il trouver bientôt son accomplissement grâce à la bonne volonté de tous les gouvernements et à une conscience lucide des besoins de l'Europe, voire du monde entier. »

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

Mémentos

SIERRE

Bourg : tél. 5-01 18 — « LES VIEUX DE LA VIEILLE ».
Casino : tél. 5 13 60 — « AMANTS ET FILS ».
Locanda — Dancing. Ouvert jusqu'à 2 heures. Attractions.
Pharmacie de service — Pharmacie ALLET, tél. 5 14 04.

DANS LES SOCIETES

Société de Chant Edelweiss - Muraz — Vendredi, à 20 h., répétition général au local.
Basket-Ball — Minimes : tous les samedis à 14 h.
Maîtrise — Tous les jeudis répétition pour garçons et filles.
C.A.S. — Samedi 25 et dimanche 26 mars 1961, course à Lauchneralp-Petersgrat. Inscription au stamm dès mercredi 15 mars.

SION

Arlequin : tél. 2 32 42 — « PLEIN SOLEIL ».
Lux : tél. 2 15 45 — « LA BRUNE QUE VOILA ».
Capitole : tél. 22045 — « LA FEMME AU FOUET ».
La Matze : tél. 2 25 78 — « DOUZE HEURES DE BONHEUR ».
La Matze — Dancing. Relâche jusqu'à Pâques.
A L'Atelier — Exposition du peintre FRED FAY.
Carrefour des Arts — Exposition du peintre Paul RICKENBACHER.
Université Populaire — Vendredi : PHILOPHIE par le prof M. Evéquoz à 18 h 15 au Casino.
Chœur Mixte de la Cathédrale — Dimanche 19 : le Chœur ne chante pas la Grand-Messe.
La Chanson Valaisanne — Vendredi 17 : répétition.
Chœur Mixte du Sacré-Chœur — Vendredi 17 mars, répétition générale.
— Dimanche 19 mars, le Chœur chante la Messe.
Pharmacie de service — Pharmacie DE QUAY, tél. 2 10 16.

MARTIGNY

Cinéma Corso — « DANS LES GRIFFES DE BORGIA ».
Cinéma Etoile — « FORTUNAT ».
Petite Galerie, avenue du Simplon — Exposition permanente.
Petite Galerie, avenue du Simplon — Exposition permanente.
Loto paroissial, pour les trois églises à construire, au Bourg, à la Combe et à Charrat. SAMEDI 18 dès 20 heures, et DIMANCHE 19 dès 15 heures, à l'Hôtel Central à Martigny-Ville.
Pharmacie de service — Pharmacie BOISSARD, Square-Gare, tél. 6 17 96.

ST-MAURICE

Cinéma Roxy — « LA VIE SECRETE DE WALTER MITTY ».
— Dès vendredi : « LA MARRAINE DE CHARLEY ».
Agaunoise — Ce soir reprise des répétitions au local ordinaire.
Grand Loto : Dimanche 19 mars, dès 15 heures, Grand Loto organisé par la section des Samaritains de Saint-Maurice. A l'Hôtel de la Dent-du-Midi, dès 15 h.
Soirée de la Thérésia — A Saint-Maurice, au Cinéma Roxy, samedi 18 mars et à Epinassey, dimanche 19 mars, la Thérésia, direction Guy Revaz, donnera son traditionnel concert annuel.
Mois de Saint-Joseph — Chaque soir, en l'église des RR-PP. Capucins, prières du mois de Saint-Joseph, à 20 h 15. Le dimanche soir, en plus, sermon. Clôture des exercices, le jeudi 23.
Pendant le Carême — Tous les vendredis, à 16 h 30, à l'église paroissiale, Chemin de la Croix pour les écoles, et à 20 heures, messe et communion.

MONTHEY

Monthéolo : tél. 4 22 60 — « MARQUE AU FER ROUGE ».
Plaza : tél. 4 22 90 — « LE GRAND DESERT BLANC ».
Bar Treize Etoiles : Tous les soirs, dancing.
OJ et CAS — Grande salle de la paroisse protestante : Conférence sur l'Instruction de l'OJ dans le cadre du CAS, vendredi 17 mars à 20 h 30.
Menuisiers et charpentiers — Hôtel du Cerf, dimanche 19 mars dès 9 h h 45 : assemblée annuelle des maîtres menuisiers et charpentiers.
Médecin de service — Dr Léonce DELALOYE, tél. 4 27 33.
Pharmacie de service — Pharmacie J. COQUOZ, tél. 4 21 43.

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Assemblée générale de la Société de Développement de Saint-Maurice

Réunie à l'Hôtel de l'Écu du Valais, la Société de développement de St-Maurice et environs, présidée par M. René Vuilloud, a connu une forte participation par laquelle nous avons noté la présence de M. François Meytain, président de la ville et de MM. Baud et Granges, députés.

Après la lecture du protocole, des comptes de caisse et du rapport de MM. H. Amacker et F. Dirac, vérificateurs, le président de la Société présenta à l'assemblée son rapport qui mentionne l'immense activité du comité et des présidents de commissions.

Il est à souligner que l'expansion accélérée de la Société revient au travail profond du président sortant et de son prédécesseur à la présidence, M. Alexandre Micotti.

L'ampleur et la complexité des problèmes comme la piscine, le téléphérique St-Maurice - Vérossaz, l'autoroute et les éclairages ne peuvent être résolus que partie par partie mais avec ténacité et patience.

Le projet de construction d'une piscine aura fait son premier pas sous l'égide de la Société de développement puisqu'il a été décidé d'investir un montant important au capital-action.

Après un brillant exposé technique et financier de la part de Monsieur Georges Rey-Belllet, ingénieur, les nombreuses questions posées soit au président soit à l'auteur du projet ont créé un bon

climat de compréhension. La création de la piscine du Bois-Noir est une tâche qui nécessite un effort de longue durée et de persévérance. Elle requiert, d'une part, des rationalisations techniques et économiques et, de l'autre, elle requiert simultanément la participation consciente des corporations de droit public et des groupements intéressés.

Tout cela doit être harmonisé à nos conditions de vie et il est de notre devoir de donner à la génération montante ce qu'elle attend de nous.

MM. Vuilloud, président, A. Chevalley, caissier et M. Délez, secrétaire, n'acceptent aucune réélection.

M. le Dr Roland Coquoz, présenté par son confrère et ami, M. le Dr Charles Imesch, est acclamé président.

Monsieur Vuilloud, au nom de la Société et de la population, remercie très chaleureusement le nouveau président d'avoir bien voulu leur faire l'honneur et l'amitié de sa présence à la tête du groupement.

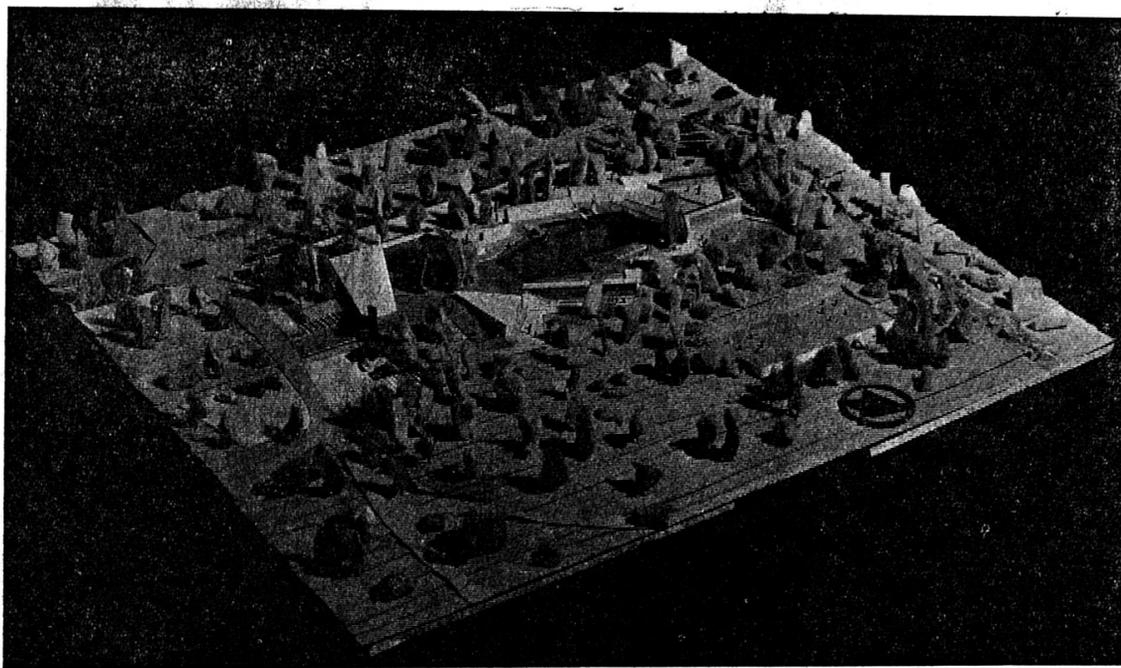
Vivement applaudi, M. Jean Pignat, rédacteur, accepte de fonctionner comme secrétaire-caissier tandis que tous les présidents de commissions acceptent un nouveau mandat.

Après les nominations statutaires, nous avons eu le plaisir d'entendre quelques présidents de commissions sur des problèmes culturels, d'embellissement de la ville et de tourisme.

Il faut reconnaître la réalité et la valeur des projets en étude. Le rapprochement de St-Maurice au village de Vérossaz et des Giettes, par exemple, par des moyens mécaniques, mérite une attention particulière.

Une reconnaissance spéciale va à la population de Bex qui a su répondre avec gentillesse et enthousiasme à la disparition provisoire de notre salle de spectacle en nous offrant la sienne et surtout son hospitalité.

Qu'il nous soit permis, en guise de conclusion, de remercier le « triumvirat » sortant pour son activité débordante au sein de la Société et nous souhaitons au nouveau comité d'exercer une heureuse influence sur St-Maurice.



Maquette du projet de la piscine de St-Maurice au Bois-Noir.

MONTHEY

Pour vous, Mesdames

La saison est aux défilés de modes. Après Martigny, St-Maurice, Monthey a eu le sien mercredi soir, et c'est la ravissante boutique « Lilette Couture » qui en était le cadre.

Est-ce le temps radieux de cet avant-printemps qui a incité nos élégantes à venir en nombre à la boutique de la rue Pottier, qui, mercredi, se révéla trop petite pour toutes les recevoir... alors que les quatre gracieux mannequins arrivaient de justesse à se faufiler parmi leurs nombreuses admiratrices.

Une nouveauté, cette année : après Josette, Tatiana et Marie-Jo, les présentatrices des modèles jeunes, un mannequin taille 44, « Cornélia », prouvait au moins jeunes comment elles pouvaient arborer la mode nouvelle tout en possédant des lignes, un peu plus opulentes...



C'est Alphonse Kehrer, de Radio-Lausanne, qui était chargé d'annoncer les modèles ; il le fit avec son aisance coutumière, habitué à ce genre de présentation, n'oubliant aucun des petits détails, qui sont à eux seuls les caractéristiques de la mode nouvelle.

On portera beaucoup de rose, de bleu aussi ; on en fait des deux pièces charmants en tricot de soie, ou en laine tricotée main, quelques-uns bordés de cuir. Des manteaux amples à manches kimono trois-quarts, beaucoup en blanc, quelques-uns en gris, accompagnés de chapeaux en grosse paille fort jolis, ma foi, qui firent pousser des exclamations d'envie aux spectatrices. Les robes ont des drapés sur les hanches, annonçant une taille plus basse que la saison dernière ; elles demeurent au-dessous du genou, même celles des soirs d'été ; quelques-unes sont amples, avec dessous frou-frouant, d'autres légèrement resserrées au bas.

Un timide essai de jupe en forme, dans les tailleurs de tissu, mais la plupart ont encore le fameux pli Dior et se portent avec des casaque façon chemisier, portées sur la jupe ; comme fermeture, de petits boutons ou de très gros, parfois en raphia.

Voilà, en résumé, les traits principaux de la mode pour la belle saison 1961 que, grâce à Mme Lilette, nous avons eu beaucoup de plaisir à voir défiler mercredi soir.

Si quelques modèles étaient signés des grands noms de la couture parisienne : Balmain, Maggi Rouff, Nina Ricci et Chanel, ceux sortis des ateliers de la rue Pottier n'en furent pas moins très applaudis ; c'est qu'ils ont prouvé le goût parfait de leur créatrice que nous félicitons pour son initiative en lui souhaitant de bonnes affaires, ainsi qu'à Mme Lili Clavier, d'où venaient les chapeaux d'une coquetterie toute féminine. (ST).

SAINT-MAURICE

Un merci !

Intercalée entre la soirée du Chœur mixte et celle des Jeunesses musicales, la soirée missionnaire allait au devant d'un fiasco, selon certains qui ne connaissent pas assez les ressources de générosité de notre population agaunoise. Eh bien ! la salle du cinéma Roxy s'est réveillée trop petite pour recevoir tous ceux qui voulaient écouter le P. Justin Barman parlant de sa mission des Seychelles. Déjà l'après-midi, une séance avait été donnée pour les enfants. Ceux-ci se souviendront encore longtemps des méfaits du méchant sorcier.

Le Père Justin voudrait remercier de tout son cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné tant d'intérêt. Il adresse un merci spécial à M. G. Berthouzo, qui mit gracieusement sa salle de cinéma à disposition comme aussi aux autorités qui l'ont appuyé et encouragé.

Là-bas, sur une petite île de l'Océan indien, il aimera à se rappeler cette gentille soirée et prier pour que la Société Famille, patronne de sa future église, bénisse ses bienfaiteurs.

P. J. B.

Feu et joie

Par la voie de la Presse toujours bienveillante, les soussignés se permettent d'adresser ce communiqué aux familles dévouées qui, en janvier, ont hébergé les petits de la banlieue de Paris.

Comme la saison va changer de nom, le 21 mars, notre groupe qui s'occupe des enfants de l'abbé Pierre change de nom aussi et s'appellera non plus « Feu nouveau », mais « Feu et Joie » ! Qu'on veuille bien s'en souvenir.

Autre changement. Pour tout ce qui concerne les petits de la banlieue parisienne, on devra désormais s'adresser à Mlle Thérèse Fischer qui accepte de se dévouer pour permettre à M. Alex Müller de préparer son examen de maturité. Il profite de cette occasion pour remercier les familles qui ont répondu à son appel avec un bel empressement.

L'adresse nouvelle est la suivante : Mademoiselle Thérèse Fischer, Sous-le-Scex, Sion. Tél. (027) 2 25 52.

Alexandre Müller et Jean-Pierre Schuway.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à mardi 21
(Dimanche 19 : 14 h. 30 et 20 h. 30)
La sensation actuelle du cinéma français

FORTUNAT

avec Bourvil et Michèle Morgan
Dimanche à 17 h. : Jerry Lewis dans
TIENS BON LA BARRE, MATE' OT

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 19
(Dimanche 19 : 14 h. 30 et 20 h. 30)
En couleurs

Un puissant film de cape et d'épée

DANS LES GRIFFES DE BORGIA

avec Agnès Laurent et René Dary
Dimanche 19 à 17 h. : ENFANTS dès 12 ans

LES MINES DU ROI SALOMON

Lundi 20 et mardi 21

Un spectacle ultra-comique...
TIENS BON LA BARRE, MATELOT

Saxon - Rex

Jusqu'à dimanche 19 :

La fabuleuse aventure
d'un authentique Valaisan

L'ÉVADE

L'unique prisonnier qui s'évada
des camps anglais

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à dimanche 19 : Michèle Morgan dans

FABIOLA

Une œuvre gigantesque
Dimanche à 14 h. 30 : ENFANTS dès 12 ans
LES MINES DU ROI SALOMON

Les salaires du vignoble valaisan pour 1961

La Commission paritaire du vignoble valaisan a siégé à Sion le 13 mars, pour examiner une demande syndicale concernant les salaires.

Malgré la situation toujours précaire des propriétaires, ces derniers ont tenu à ce que leur personnel reçoive une rémunération adaptée autant que possible à l'évolution sociale actuelle.

La Commission a donc décidé d'augmenter les tarifs régionaux de la façon suivante, ce dès le 1er mars 1961 :

Pour le métall qualifié et responsable, 20 cts.

Pour l'ouvrier qualifié, 10 cts.

Pour l'ouvrière expérimentée, 10 cts. Elle rappelle en outre à chaque propriétaire l'obligation qui existe de contracter une assurance-accidents suffisante.

Comme toute augmentation de dépenses ne peut être supportable que si elle correspond à une amélioration de la productivité, la Commission se recommande instamment auprès du personnel viticole pour qu'il effectue un travail consciencieux, et s'ingénie à rationaliser le travail par l'emploi des méthodes modernes de culture.

La Commission paritaire.

Année missionnaire Jour d'échéance : dimanche 19 mars

C'est dimanche prochain, 19 mars, que dans toutes les églises du pays les catholiques suisses apporteront le fruit de leurs sacrifices en faveur des Missions.

Ouvriers de la onzième heure, c'est donc aujourd'hui, vendredi, que nous allons joyeusement supprimer gâteries, tabac, boissons, etc., afin d'un sacrifice sensible, à part le sacrifice d'argent.

Catholiques suisses, n'hésitez pas à arrondir largement le résultat de vos sacrifices. Vous serez un jour mesurés selon la mesure que vous aurez employée pour aider l'œuvre première de l'évangélisation. N.B. pour la ville de Sion — Dans les pochettes ou dans une enveloppe ordinaire, les dons pourront être déposés à l'entrée de toutes les églises et chapelles de la ville.

En outre pour ceux qui auront oublié, grâce au dévouement des Routiers, des postes, de collecte seront installés au Grand-Pont, sur la Planita, la Place du Midi et la Place de la Gare, l'après-midi de 13 h 30 à 18 h 30.

Du 19 au 26 mars, chaque soir à 20 h à la cathédrale, retraite pascale prière pour les Missions.

Loto géant
Le plus important
de l'année !

CELUI DU
H.-C. Viège
DIMANCHE 19 mars, dès 14 h. 30
à VIEGE
ZUR ALTEN POST

Pendant le temps de carême,
faites des repas de poissons !

Filets de plie	Kg.	3.74
		(pa. 454 g 1.70)
Filets de dorsch	Kg.	2.42
		(pa. 454 g 1.10)

Naturellement à **MIGROS**

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

SION ET LE CENTRE

Sion, centre culturel ?

Le duo Bouchard-Morisset

Cet excellent duo canadien a conquis son public, un public de quelque cinquante personnes, qui avait honte de se sentir si peu nombreux. Nous admirons sincèrement les organisateurs de travailler avec un tel dynamisme et un tel désintéressement pour le public sionnois. Un snobisme se retient peut-être certains adultes lors d'un concert de « Jeunesses musicales », mais tout le monde devrait savoir que les manifestations organisées par les sociétés artistiques de Sion sont le fruit d'une collaboration, et tous les concerts de cette saison, nous l'avons déjà souligné, furent d'une très haute qualité. Il n'y a vraiment aucune raison de s'en priver. Quant aux jeunes, nous ne les comprenons pas : sans compter les classes primaires, plusieurs établissements d'instruction entourent l'Aula du Collège, totalisant quelque 1 000 élèves, dont plusieurs dizaines prétendent « jouer du piano ». Une vingtaine, peut-être, se sont déplacés mercredi soir pour entendre de grands pianistes. Si le cas était unique, on pourrait l'expliquer par le Carême ou les examens, mais cette apathie générale se manifeste, hélas, très souvent.

Triste constatation, que nous oublierions pourtant en nous rappelant les beaux moments passés durant ce régal. Il fut remarquable en tous points. Entendre deux pianos ensemble est un événement. On l'apprécie d'autant plus quand les artistes sont aussi exceptionnels. Indépendamment des qualités de chacun des interprètes, on admira surtout la perfection de leur ensemble. Si l'on faisait jouer deux pianistes, cherchant, à coups de métronome, à obtenir une simultanéité totale, on atteindrait le stade d'une grande performance. Mais M. et Mme Bouchard-Morisset dépassèrent de cent coudees ce niveau, car leur ensemble procède d'une communion intime de sentiment et de rythme, il domine avec élégance les problèmes posés par le rubato, les attaques et les cadences, les nuances et les ornements. Ils étaient d'ailleurs servis par deux bons pianos de concert Schmidt-Flohr et par une salle à l'acoustique remarquable.

Le programme fut déjà présenté dans ces colonnes. Après Couperin et Mozart, il fut légèrement modifié, l'œuvre de Schumann ayant cédé la place aux Variations

sur un thème de Haydn, de Brahms. La seconde partie était réservée à la musique française contemporaine, presque classique chez Poulenc, profonde et lyrique chez Messiaen, pleine de verve et d'esprit chez Milhaud. En complément, on entendit une Polka de Chostakovitch et un gracieux Allegro de Weber.

Programme extrêmement varié, ne laissant pas un instant place à l'ennui, permettant aux artistes de montrer la gamme étendue de leurs qualités, allant de la légèreté caressante aux sonorités pleines et impétueuses, de la mélodie chantante et simple à l'étonnante virtuosité de certaines Variations de Brahms ou de la Brasileira de Milhaud.

L'enthousiasme justifié du public de mercredi défendra, nous l'espérons, Mme Reinhardt et son Comité du découragement. Mais les absents sauront-ils comprendre qu'ils perdent des occasions uniques de se cultiver et de favoriser le développement d'une vie intellectuelle et artistique que chacun souhaite... dans ses discours et ses conversations ? Miska.

Excursion botanique

Sous les auspices de l'Université populaire valaisanne, une excursion botanique est organisée dimanche 19 mars, pour étudier la flore pré-printanière des environs de Sion. Rendez-vous, à 13 h. 30, devant la Tour des Sorciers.

Le nouveau comité du groupement de langue allemande

Le comité du groupement de langue allemande de Sion, dans sa séance de mercredi, a procédé à la répartition des charges. Voici la constitution de ce comité : président, Louis In-Albon ; vice-président, Josef Blatter ; secrétaire, Max Roggen ; caissier, Armand Providoli ; membre adjoint, Rodolphe Brunner. Dorénavant ce groupement linguistique très important disposera également d'un Stamm, où chaque premier lundi du mois, dès 18 h. 15, les membres pourront fraterniser et aussi discuter des problèmes d'actualité (Restaurant Supersaxo). La première réunion se tiendra le lundi de Pâques.

Visite de marque aux Beaux-Arts du Valais

Répondant à une invitation que lui adressa le directeur de l'Académie cantonale du Valais, le grand critique d'art du quotidien « Neue Frankfurter Zeitung », M. Albert Schulz Vellinghausen, grand ami de Ionesco et de Jean Lurcat, a bien voulu faire le voyage de Francfort à Sion, dans le but de visiter notre école.

Il s'est entretenu longuement avec professeurs et élèves qu'il félicita vivement pour la qualité des travaux et de leur belle tenue, de leur sens inventif et personnel. D'une visite qui d'abord ne devait dépasser une demi-heure, elle dura près de deux heures, tant était intéressé le rédacteur allemand.

Lui-même grand collectionneur averti, auteur de nombreux ouvrages sur l'art théâtral et les Beaux-Arts, M. Albert Schulz Vellinghausen occupe aujourd'hui une place très en vue en tant que critique d'art, et son nom est connu au-delà de nos frontières européennes. Dans les grands centres allemands, son jugement est même considéré comme tabou.

Avant de terminer cette fort sympathique visite, soit à l'Académie, soit à travers Sion, que le célèbre critique ne connaissait point, M. A. Schulz Vellinghausen eût encore un long entretien avec le peintre Fred Fay, des échanges de vue sur les questions contemporaines de la pédagogie dans les écoles d'art, sur la conception des idées abstraites ou classiques.

Disons encore, que l'épouse de M. A. Schulz Vellinghausen est une artiste-peintre très connue. Elle signe ses œuvres sous le nom de Rogister.

Un artiste valaisan à l'honneur

Samedi 18 mars, la Galerie Spitteler à Berne, accrochera à la cimaise les toiles de l'artiste-peintre Léo Andenmatten, propriétaire bien connu du Carrefour des Arts à Sion.

Le choix de la célèbre galerie est d'autant plus flatteur pour l'artiste que l'on connaît le goût éclectique des propriétaires.

Nos compliments à Léo Andenmatten et bon succès à Berne.

Une voiture s'emboutit dans un garage

Une voiture conduite par M. Pierre Cottagnoud, marchand de chevaux à Vétroz, aborçait hier après-midi l'entrée nord de la capitale, venant de Sion. Tout à coup le véhicule fit une embardée et alla heurter le mur d'un garage, propriété de Mme Kummer à Sion.

Le conducteur blessé fut immédiatement secouru par un automobiliste complaisant et conduit chez un médecin. Le véhicule a subi de gros dégâts.

L'hélicoptère mis à contribution

Un hélicoptère de l'aérodrome de Sion s'est rendu hier à la Testa Gnigia afin de déposer à Zermatt un skieur souffrant d'une fracture de la jambe. Il a transporté ensuite un ouvrier italien, M. Francesco Verducci de Domodossola, souffrant également d'une jambe cassée, du chantier Lona à Moiry à l'hôpital de Sion.

ARDON

Avec « La Cécilia »

A tous ses membres d'honneur, honoraires et membres bienfaiteurs, à vous, chère population, la Société de musique « La Cécilia », vous informe que dimanche 19 mars, jour de St-Joseph, elle effectuera sa sortie annuelle au village. Plusieurs concerts seront donnés chez les autorités communales conservatrices. D'ores et déjà, un chaleureux merci à l'invitation des conseillers toujours sur la brèche et fidèles soutiens de notre emblème.

Les musiciens sont instamment priés de tenir compte de l'heure du départ, en raison de la répétition marchante. Merci d'avance. Le Comité.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

MARTIGNY

Budget 1961

L'Assemblée primaire de Martigny-Ville est convoquée pour le lundi 20 mars, à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à l'effet de prendre connaissance du budget 1961.

L'Administration.

Elections bourgeoises

Les heures de scrutin pour ces élections ont été fixées comme suit :

Election des conseillers : Samedi 18 mars, de 12 h. à 13 h. 30. Dimanche, 19 mars, de 10 h. à 13 h.

Election du président : Dimanche, 19 mars, de 17 h. à 18 h.

Election du vice-président : Dimanche, 19 mars, de 18 h. à 19 h.

L'Administration.

Les candidats

au Conseil bourgeois

On connaît maintenant les noms des candidats au Conseil bourgeois de Martigny-Ville pour les élections qui auront lieu le 19 mars 1961. Ce sont :

Parti radical. — Dr. Michel Closuit, candidat à la présidence ; MM. Denis Orsat, candidat à la vice-présidence et Georges Pillet, imprimeur.

Parti conservateur. — MM. Pierre Vouilloz, agriculteur, et Gilbert Pierroz, cafetier.

Parti socialiste. — M. Robert Moret, employé CFF.

Vers la deuxième édition du Comptoir

Cette fois, ça y est ! Les dates du IIe Comptoir de Martigny ont été définitivement retenues. Il aura lieu du 30 septembre au 8 octobre 1961, dans son cadre habituel, mais avec un nombre beaucoup plus élevé d'exposants — on parle de 86 contre 63 l'an dernier.

D'autre part, l'hôte d'honneur sera notre grande administration fédérale des P.T.T. qui transportera, à cette occasion, en Octodure, une partie de son musée. Point attractif de valeur à ne pas manquer.

Le col des Montets est ouvert !

Grâce aux efforts constants fournis par nos amis savoyards, et malgré les dangers, les difficultés que cela représentait, on est parvenu, mercredi soir, à rétablir la liaison France-Suisse par le col des Montets. En effet, dès hier matin, on a pu voir venir à Martigny des véhicules chamoniards et d'ailleurs ayant emprunté cette grande voie internationale.

LEYTRON

Soirée sensationnelle

Comme déjà annoncé, la fanfare « Union Instrumentale » de Leytron donnera son concert annuel le dimanche 19 mars 1961 à 20 h. 30 à la salle de l'Union, sous l'expertise direction de M. le directeur Cécil Rudaz.

Le programme est de choix et comporte une production de variétés « Sans tambours ni trompettes ». Une soirée à ne pas manquer.

HAUT-VALAIS

Encore le Hockey-Club Viège !

Si peut-être la saison de hockey sur glace s'est bien terminée dimanche soir aux Vernets avec la cérémonie de clôture des championnats du monde, les hockeyeurs viégéens, par contre, n'ont pas encore déposé les armes. Les rencontres de championnat sont déjà des souvenirs, et des noms comme Davos, Zurich, la Coupe Spengler, les deux magnifiques confrontations avec les champions suisses au Hallenstadion sont de vrais faits d'armes pour les hommes de Bibi Torriani. En outre, Herold Truffer et Pfammater sont rentrés de leur séjour au bord du lac Léman et leurs excellentes prestations, notamment lors des rencontres avec la Grande-Bretagne et l'Italie, ont été d'un précieux appui pour l'équipe suisse.

En effet, le H.C. Viège n'a pas encore terminé sa saison ; il vous donne rendez-vous pour dimanche prochain ! Mais cette fois-ci, ce ne sera pas autour de sa patinoire, mais « Zur Alten Post », pour son grand loto annuel. Ils sont nombreux les sportifs valaisans qui connaissent ce lieu de prédilection pour les lotos de maîtres, et celui du H.C. Viège en sera un.

En réservant le 19 mars pour une visite à Viège, vous faites certainement une bonne affaire et vous ne serez pas déçus, car c'est le président lui-même qui nous l'a promis. Oui, un vrai loto de géant ! c'est bien le mot puisqu'on peut y gagner non seulement des montres, des jambons, des fromages et des pièces d'or, mais aussi des machines à coudre, un appareil de télévision, un radio, un frigo et tant d'autres choses. Voilà une aubaine à ne pas manquer ! Aussi tous les sportifs valaisans se feront un honneur de répondre : « pré-

sents » au rendez-vous du H.C. Viège pour dimanche après-midi, dès 14 h. 30, « Zur Alten Post ».

Orientation à la population de Saas

Dimanche 19 mars, dès 14 heures, la population de la vallée de Saas aura le privilège d'assister à des conférences sur :

1. la construction des barrages hydrauliques, en particulier de celui de Mattmark ;
2. le projet de Mattmark, état des travaux et autres projets de construction.

Les orateurs seront MM. Ch. Schaerer, ingénieur et professeur de l'école polytechnique fédérale de Zurich et Verrey, ingénieur en chef de la société Electro-Watt.

L'initiative de cette importante conférence revient au député M. Josef Bittel.

M. Francis GUERON démissionne

Nous apprenons que M. Francis Guéron, chef du service d'identifications et recherches au sein de l'Interpol à Berne, président de la Société valaisanne à Berne également, vient, après une brillante carrière, de donner sa démission au bureau central de police fédérale.

†

Monsieur et Madame Fernand BOUR-GEOS-DELY et leur fils Charly, à Bovernier ;

Monsieur Alphonse FELLAY, à Fully ; Monsieur et Madame Adrien BOUR-GEOS, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier ;

Monsieur Albert ROULLER-BOUR-GEOS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Combe et Bourg ;

Madame Vve Joseph CRETTON-BOUR-GEOS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Croix et Bourg ;

Monsieur et Madame Julien BOUR-GEOS-MICHAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier et Martigny-Combe ;

Monsieur et Madame Jules KUNZT-BOURGEOS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny-Bâtiaz ;

Monsieur et Madame Gabriel BOUR-GEOS-SAUTHIER, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la pénible douleur de faire part du décès de

Madame Aline BOURGEOIS née FELLAY

décédée après une courte maladie, à l'âge de 74 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier le 18 mars à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

IN MEMORIAM

Messe anniversaire le 20 mars à 7 h 30 à Leytron pour

Donat CRETENAND

Déjà un an que tu nous as quittés et rien ne peut combler le grand vide que ton départ a laissé dans nos cœurs. Seul ton beau souvenir nous reste.

Ton épouse et tes enfants

le 17 mars 1960 — le 17 mars 1961.

†

Profondément émus par toute la sympathie qui leur a été témoignée dans leur grand deuil, la famille de Monsieur Jean FIORINA, ainsi que les grand-mères, oncles, tantes, cousins et cousines de leur petite

EMMANUELLE

expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui les ont réconfortés dans leur douloureuse épreuve.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR Joseph VEFFRAY à Martigny

remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à son grand chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier aux contemporains de la classe 1894.

Bloc-notes

VALAISAN

VEX. — Le terrain s'est mis en mouvement ces jours sur la route reliant Vex à Hérens. Des machines-outils ont dû être envoyées sur place pour débayer la route. Des dizaines de mètres cubes de pierre et de terre sont descendus.

RIDDES. — Des vols sont signalés au village de Riddes. Des inconnus ont pris plusieurs paires de skis. On enquête.

SION. — Deux spécialistes d'une fabrication d'avions d'Allemagne fédérale ont atterri mercredi à Sion avec un nouvel appareil, qu'ils ont tenu à montrer à nos pilotes des glaciers. Il s'agit d'un bi-moteur Bonanza à fière allure. Son prix ? 800.000 francs suisses environ.

BRIGUE. — On sait que chaque année Pro Sempione fait un effort spécial pour ouvrir le col du Simplon pour Pâques. En sera-t-il ainsi cette année encore où les fêtes pascales commencent à fin mars ? Nous le saurons bientôt. Le chasse-neige Napoléon est sur les dents !

SION. — Durant l'année écoulée nos offices de poursuites et taillites ont encaissé 6,8 millions de francs. Le record est détenu par l'office de Sion, où l'on encaissa un bon million et demi.

SAILLON. — Depuis plusieurs jours on s'acharne à vider la Salentze de son eau, afin de procéder à divers travaux. Comme les vigneron qui habitent sa région, la Salentze de Farinet n'a pas l'air décidée à avoir la gorge sèche !

FULLY. — Un habitant de la localité, M. Gratien Gay, appareilleur, est tombé d'un balcon. Il a été hospitalisé à Martigny avec diverses blessures.

GRIMISUAT. — Le recours déposé à la suite des dernières élections communales a été définitivement rejeté par le Conseil d'Etat lors de sa dernière séance.

SION. — On apprend le décès de M. Alfred Bujard. Le déjant était président du Conseil d'administration du domaine du Mont-d'Or.

SAXON. — Plus d'une centaine de chaufferettes ont été allumées la nuit passée dans la plaine de Saxon. Certains agriculteurs prêt pour la lutte ont voulu mettre au point « leurs batteries ».

SIERRE. — M. Pierre Miquel, industriel et capitaine pilote de l'armée française, a été élevé au titre de commandeur de la Légion d'honneur par décret ministériel du 3 mars 1961. Félicitons vivement ce Sierrois d'adoption.

NOUVELLES DE SUISSE ET DE L'ETRANGER

Violente diatribe de M. Gizenga contre les "fantoques Kasavubu, Tschombé et Kalondji" tandis que la tension monte entre Mobutu et l'O.N.U.

Dans une interview accordée à l'Agence soviétique Tass, M. Antoine Gizenga accuse les dirigeants de la délégation de l'O.N.U. à Stanleyville de s'être livrés, derrière le dos du gouvernement, à « des manœuvres trompeuses », destinées à diviser les autorités de la province orientale et d'obtenir la participation de certaines d'entre elles à la conférence de Tananarive.

« Les fantoches Kasavubu, Tschombé et Kalondji peuvent signer autant de « papiers » qu'ils veulent : ils n'empêcheront pas pour autant que le dernier mot n'appartienne au peuple congolais », a déclaré M. Gizenga, au cours de l'interview qu'il a accordée à l'Agence Tass.

Le chef du gouvernement de Stanleyville a ensuite dénoncé « les manœuvres » des représentants de l'O.N.U. accrédités dans la province orientale qui, selon lui, ont tenté d'inciter les autorités de cette province à se rendre à la conférence de Tananarive.

Condamnation à Elisabethville

Les trente-huit Africains qui avaient participé, les 9 et 10 juillet dernier, à la mutinerie de la force publique, à Elise-

bethville, ont été condamnés aujourd'hui à des peines allant de deux à quinze ans de prison. Le procès avait commencé en novembre dernier.

Au cours de la mutinerie du camp Mas-sart, deux officiers belges avaient été tués. Le même jour, sur un passage à niveau tout proche du camp, cinq autres Européens — quatre Belges et le vice-consul d'Italie à Elisabethville — avaient également été tués.

D'autre part, un communiqué publié par le ministère katangais de l'Intérieur annonce que 72 détenus politiques katangais ont été libérés aujourd'hui et que d'autres détenus, originaires du Sud-Kasai, le seront incessamment. L'étude des dossiers des autres prisonniers politiques (au nombre de 350) se poursuit activement.

L'aérodrome congolais de Coquilhatville fermé aux avions de l'O.N.U.

LEOPOLDVILLE. — On apprend de source onusienne, que des forces congolaises, fidèles au général Mobutu, ont interdit l'aérodrome de Coquilhatville, dans la province de l'Equateur aux avions de l'ONU et menacé d'ouvrir le feu sur n'importe lequel de ces avions qui tenterait d'y atterrir.

Le général Mbutu est arrivé mercredi à Coquilhatville, capitale de la province de l'Equateur. L'opération entreprise par l'armée à l'aérodrome a été exécutée sous ses ordres directs. Etant donné cette menace, les Nations Unies ont suspendu temporairement tous leurs vols vers Coquilhatville.

La plupart des avions destinés à Coquilhatville transportent des vivres. La fermeture de cet aérodrome pourrait porter un nouveau coup à l'organisation du ravitaillement entrepris par l'ONU, maintenant que celle-ci ne dispose plus des ports de l'embouchure du Congo.

MALHEUR AUX VAINCUS

M. Quadros se hâte. Mardi, le ministère des Affaires étrangères du Brésil a annoncé que les privilèges diplomatiques seraient retirés aux chefs de missions des gouvernements émigrés de Lituanie et de Lettonie.

Le retrait de cette reconnaissance, a précisé un porte-parole du ministère, ne modifie pas les positions du Brésil en ce qui concerne l'annexion des pays baltes par l'U.R.S.S. Cette décision marque un premier pas vers la reprise des relations diplomatiques entre le Brésil et l'U.R.S.S.

Renouer des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., comme le font la plupart des pays, se conçoit, n'implique pas l'admiration du communisme, n'empêche pas de combattre par des moyens honnêtes. Mais pour accomplir cette démarche, l'insulte aux victimes s'impose-t-elle? La nécessité de la coexistence pacifique n'oblige pas ses partisans à cracher sur les adversaires et les victimes du communisme.

Or, M. Quadros, en retirant les privilèges diplomatiques aux représentants des gouvernements émigrés de Lituanie et de Lettonie, paraît en avoir abusivement rajouté.

Il n'ignore pas que la Lituanie et la Lettonie appartiennent désormais à l'U.R.S.S. et que, de ce fait, ne pas admettre ces annexions désobligeait les bons apôtres du Kremlin.

L'histoire fourmille d'exemples de reconnaissance du fait accompli. Ce qui dure n'est pas forcément juste et nécessaire et il me semble que l'on aurait pu épargner aux annexés ce soufflet.

Certes, il ne reste plus beaucoup de Lettons ou de Lituaniens pour regretter leurs pays. Ceux que les Allemands n'ont pas tués ou déportés l'ont été par les Russes.

Ces deux pays, dont peu se souviennent, ont payé cher le malheur d'être faibles, le malheur d'être placés sur la route des invasions venues de l'Ouest.

Mal protégée devant l'Europe, la Russie s'efforça toujours d'acquiescer des Etats-tampons.

La Lettonie appartint d'abord à l'Ordre teutonique et à l'Ordre livonien. Il fut partagé entre la Pologne, le Danemark et la Suède, accaparé au XVIIIe siècle par la Russie qui réprima toute velléité d'indépendance.

Profitant de la révolution d'octobre, la Lettonie proclama son indépendance en 1918. Evacuée par les Allemands, elle

est envahie par l'Armée rouge, repoussée par des Allemands baltes.

1920. Le pays est libéré; deux ans plus tard, il devient une république démocratique indépendante.

1939. Signature d'un pacte de non-agression avec l'Allemagne et d'un pacte d'assistance avec l'U.R.S.S.

1940. De nouveau envahie, la Lettonie est transformée en république socialiste soviétique. 30.000 Lettons catholiques et luthériens sont assassinés. Des milliers d'autres déportés. Les biens ecclésiastiques sont nationalisés; les publications interdites; les organisations dissoutes; les fêtes chrétiennes baptisées jours ouvrables.

1941. Les Allemands reviennent. Ils ne rapportent pas les décrets de confiscation; les journaux catholiques ne peuvent paraître. Cependant, les officiers sont célébrés librement. Trois évêques lettons seront déportés.

1944. Les Russes bousculent les Allemands et continuent arrestations, déportations et assassinats. La Lettonie la Lituanie et l'Estonie protesteront auprès des Nations Unies contre la violation par l'U.R.S.S. du droit à l'autodétermination.

Même atroce chanson pour la Lituanie.

Au XIIIe siècle, les Lituaniens combattent les chevaliers teutoniques venant de Prusse et les Tatars jaillissant du Sud. Au XIVe, vaste empire lituanien puis polono-lituanien, de la Baltique à la mer Noire.

Fin XVIIIe siècle, la Russie s'assied sur la Lituanie. Des tsars aux commis-saires du peuple, les persécutions se suivent et se ressemblent.

Après la seconde guerre mondiale, la Lituanie proclame son indépendance. Occupée par les Russes, en 1940, elle deviendra la XIVe République soviétique. L'Eglise dépossédée, les catholiques en camp de concentration.

1941. Les Allemands s'abattent sur le pays et le malmènent. Trois ans plus tard, les Russes reviennent et recommencent. Les occupations russes et allemandes ont fait périr le cinquième de la population (2.700.000 en 1956).

Quand ces histoires vous reviennent en mémoire, on se prend à répéter après Barbey d'Aurevilly: « Plus je lis l'histoire, plus je méprise... Il n'y a que les deux bras de la Providence tricotant son terrible tricet sur ses deux aiguilles de fer et de feu. »

Jacques HELLE.

Chasse à l'homme

ZURICH. — Jeudi, peu avant midi, une patrouille de la gendarmerie cantonale zurichoise s'appêtait à faire le contrôle à la plage de Kuesnacht d'une automobile de modèle ancien. Au lieu d'attendre, la voiture dans laquelle se trouvaient trois personnes, prit brusquement la fuite. Aussitôt s'engagea une chasse-poursuite, au cours de laquelle l'automobile poursuivie empêcha en zig-zaguant la voiture de la police de la dépasser. Malgré un coup de semonce tiré par la police, l'automobile accéléra son allure, de sorte que la vitesse atteignit par moments 130 km-h. Alertée par radio, la police de Rapperswil dressa un barrage routier, cependant le sergent, qui s'était placé dans l'espace libre, fut presque renversé par l'automobile, il réussit au tout dernier moment à sauter sur le côté. Après le barrage routier, la voiture rassa la borne d'un refuge et creva un pneu, lequel s'enroula et arracha la roue. En dépit de cela, l'automobile continua sa course folle. Une fois dépassée la digue lacustre de Rapperswil, la chasse continua en direction de Tuggen. Finalement, près du pont enjambant l'Aar de Waegital, la voiture heurta un mur. Les occupants furent coincés dans la voiture complètement démolie, mais ils demeurèrent indemnes.

La voiture avait été volée dans la nuit du 15 mars à Zurich. Les occupants, qui avaient encore commis d'autres délits, sont deux jeunes gens de 17 et 19 ans et un homme de 28 ans.

Important service d'ordre à Alger

ALGER. — Un important service d'ordre a été mis en place ce soir dans la ville d'Alger. Il est composé de compagnies républicaines de sécurité, de gendarmes mobiles et de détachements militaires.

Les débats de Meiringen l'onf montré :

L'accident de car où les 5 Anglais trouvèrent la mort est dû surtout à un malheureux concours de circonstances

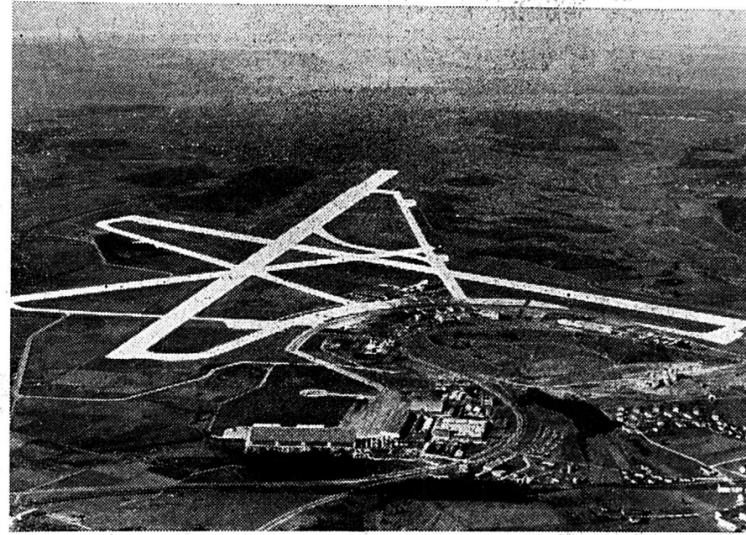
MEIRINGEN. — En fin d'après-midi du dimanche 10 juillet assez pluvieux, un autocar anglais d'excursion entra en collision avec un train de la ligne du Brunig, un peu au-dessous de Meiringen où la route cantonale coupe dans deux virages la ligne ferroviaire sans passages à niveau.

Alors qu'on ne déplorait pas d'accident de personnes parmi les voyageurs du train, 5 touristes anglais furent tués, cinq grièvement blessés et dix autres occupants, y compris le chauffeur, plus légèrement atteints. L'autocar fut complètement démolie. Les dégâts à la locomotive et aux installations ferroviaire dépassèrent 3.500 francs.

L'enquête officielle établit qu'aucune faute ne pouvait être imputée au mécanicien de la locomotive. Il ne pouvait pas voir le car en raison des mauvaises conditions de visibilité. Le passage à niveau était non gardé, mais doté de signaux de sécurité. Le chauffeur du car anglais, qui avait fait déjà plusieurs fois la route, revenait ce dimanche-là de Stresa sur le lac Majeur, où il avait pris en charge une société qu'il devait conduire à Interlaken.

Les débats ont démontré que le chauffeur était de sang-froid, quoique un peu fatigué par le long voyage et peut-être éprouvé également par le changement de température, très fraîche au haut du col

La piste pour atterrissages sans visibilité à Kloten a été rallongée



Quelques semaines seulement après la mise en service, à Kloten, de la piste ouest de 2.500 mètres, la piste pour les atterrissages sans visibilité vient d'être rallongée (sur notre photo la transversale de gauche en bas, à droite, en haut). Cette piste est la plus longue de l'aérodrome. Elle a été rallongée dans la direction du sud de 400 mètres et dans la direction de nord de 700 mètres. La limite de charge de cette piste en béton est de 135 tonnes.

★ LONDRES. — M. Verwoerd a déclaré que l'Afrique du Sud demeurerait membre de la zone sterling. On sait que l'Afrique du Sud s'est retirée du Commonwealth.

★ BANGKOK. — M. Sarit Thanarat, premier ministre de Thaïlande, a déclaré qu'il avait appris que douze régiments de troupes du Vietnam avaient pénétré au Laos.

LES HOSTILITES AU LAOS

VIENTIANE. — Un porte-parole militaire laotien a admis, jeudi, que les troupes gouvernementales du prince Boum Oum et du général Phoumi Nosavan avaient dû reculer de 5 autres kilomètres en direction du nord vers la capitale royale de Louang Prabang. L'avant-garde des troupes rebelles (du prince Souvana Phouma et du capitaine Kong Lee) se trouveraient maintenant à 12 kilomètres au nord du nœud routier de Sala Pou Khoun.

Après le départ de l'Union Sud-Africaine du Commonwealth

LONDRES. — Le premier ministre MacMillan a fait, jeudi, à la Chambre des Communes, en présence d'un nombreux public, une déclaration sur la décision de l'Afrique du Sud de se retirer du Commonwealth. Il a « profondément regretté » cette décision qui sépare l'Afrique du Sud de la Grande-Bretagne et des autres membres de la Communauté, après 50 ans de liens étroits. On espère toutefois qu'il sera possible à l'Afrique du Sud de jouer, de nouveau, dans les années à venir, au sein du Commonwealth, le rôle qu'elle a joué jusqu'ici.

A l'instar de M. Verwoerd, M. MacMillan a exprimé l'espoir que cette défection n'empêchera pas une collaboration, à l'avenir, avec les membres du Commonwealth.

Le premier ministre dit : « Je parle certainement au nom de plusieurs membres des Communes, de part et d'autre de cette assemblée, lorsque j'exprime le profond regret que les liens du Commonwealth avec l'Afrique du Sud, qui ont duré un demi-siècle, soient sous peu tranchés ». Et j'exprime aussi mon regret des circonstances qui ont amené l'Afrique du Sud à prendre cette décision ». Le premier ministre a poursuivi : « Nous souvenant que le Commonwealth est une association de peuples de toutes races, couleurs et confessions, nous devons espérer que, dans les années à venir, il sera possible de nouveau à l'Afrique du Sud de jouer son rôle dans notre communauté de nations ».

M. MacMillan ajouta que l'on pourrait prendre des arrangements la semaine prochaine pour un débat sur la situation. En attendant, il ne se sentait pas libre, déclara-t-il, d'entrer dans les détails, jusqu'à ce que la Conférence des premiers

ministres ait pris fin et que le communiqué final ait été approuvé.

M. Gaitskell, chef de l'opposition travailliste, avait dit : « Je crois qu'il est évident pour nous tous que le Commonwealth a subi, ces derniers jours, la crise la plus grave, peut-être, de son histoire, dont les répercussions sont très grandes, très décisives, non seulement pour le Commonwealth, mais bien au-delà. Pour nous, cet événement, en tenant compte de toutes les circonstances, a renforcé notre foi que le Commonwealth est une institution de grande valeur potentielle pour l'humanité. On ne saurait que difficilement contester que la théorie et la pratique de la ségrégation raciale mènent à une division de l'humanité selon la couleur de l'épiderme ».

Le chef de l'opposition exprima alors l'espoir que l'idée de M. MacMillan se réaliserait, que les théories raciales de l'Afrique du Sud s'est faite le champion seraient un jour abandonnées et que l'Afrique du Sud adopterait une ligne de conduite en accord avec les vues des autres membres du Commonwealth, qu'ainsi elle

Le Portugal regrette l'attitude des Etats-Unis

LISBONNE. — Un porte-parole du ministère portugais des Affaires étrangères a déclaré jeudi que l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la question de l'Angola avait suscité du « regret » et une « très grande appréhension pour l'avenir ». Le porte-parole précisa qu'en votant aux côtés de l'URSS au Conseil de sécurité, mercredi, il semblait que les Etats-Unis « acceptaient pour bon n'importe quel mouvement pour l'émancipation ou la pseudo-émancipation en Afrique ».

APRES LE VOTE AMERICAIN SUR L'ANGOLA A L'O.N.U.:

Les U.S.A. tentent de se justifier auprès de leurs « vieux amis » portugais!

WASHINGTON. — Les Etats-Unis avaient mis le Portugal au courant de leur attitude au sujet de l'avenir politique de l'Angola avant le vote de mercredi sur cette question du Conseil de sécurité de l'O.N.U., a déclaré le porte-parole du Département d'Etat, au cours de sa conférence de presse de jeudi.

Il a précisé qu'en se prononçant en faveur de l'exercice de l'autodétermination de la population de l'Angola les Etats-Unis estimaient que le fait que la situation politique angolaise ne s'améliorait pas risquait de créer une situation dangereuse.

« Ce serait faire preuve de négligence dans nos devoirs en tant que vieux amis du Portugal de ne pas exprimer notre sincère conviction que l'élaboration de plans progressifs pour l'amélioration du sort de tous les habitants de l'Angola s'impose maintenant sur le plan politique, économique et social », a conclu le porte-parole.

pourrait rentrer dans la communauté des nations britanniques, comme un ami retrouvé avec joie.

Les conséquences

Un groupe de travail a été formé au sein du cabinet britannique pour étudier les conséquences de la décision de l'Afrique du Sud. Trois problèmes seront examinés :

LES PROBLEMES COMMERCIAUX : la Grande-Bretagne est disposée à maintenir pour l'Afrique du Sud l'ensemble de la préférence impériale. Toutefois, fait-on remarquer de source autorisée, le départ de l'Afrique du Sud du Commonwealth permet maintenant à tout pays membre du GATT de soulever des objections contre le maintien de cette préférence à un pays ne faisant pas partie de la communauté britannique.

LES PROBLEMES DE DEFENSE : ils seront examinés avec soin, mais il est pour le moment impossible d'obtenir des détails sur les problèmes exacts posés à ce sujet par la décision sud-africaine.

LES QUESTIONS DE CITOYENNETE : on fait remarquer, de source autorisée, qu'il n'est pas possible d'appliquer à l'Afrique du Sud le même traitement qu'à l'Eire dont les affaires continuent à être traitées par le ministère du Commonwealth. On envisage donc de transférer les affaires concernant les relations entre l'Angleterre et l'Afrique du Sud au Foreign Office.

N R magazine

AU SOMMAIRE:

- P. 11 La « Cécilia » de Lavey-village fête son cinquantième.
- P. 14 Que de gens distraits!... Notre conte. Quand, en Valais, on entend l'« assent » du Vieux-Port.
- P. 16 Le super-St-Bernard.

La raclette et la fondue vues de PRUSSE

Raconte ce qu'il veut le journaliste qui va un peu loin chercher son information. Par la grâce de l'Union valaisanne du tourisme, qui nous a transmis cet article, nous savons comment on parle de la Suisse et du Valais, ou plutôt de spécialités culinaires comme la raclette et la fondue, dans un journal qui semble plus ou moins l'indicateur officiel de la ville industrielle de Wuppertal, en Prusse rhénane.

Nos lecteurs sont assez avertis pour réfuter d'eux-mêmes les hérésies de ce texte où beaucoup de fantaisie est mêlée à une dose certaine d'humour germanique.

Les « roues de char » de 30 kg. rappellent le Gruyère et ce fromage n'est ni pratique ni convenant pour la raclette, dont le berceau est authentiquement va-

laisan, et valaisan le produit le mieux approprié pour ce mets incomparable.

Le journaliste prussien a cédé aussi au penchant moderne vers le sensationnel lorsqu'il parle de prix forfaitaire et des performances des amateurs. Il emprunte sûrement à la légende le personnage du Dr Amherdt, qui doit être l'ancien et

populaire préfet de Brigue, cousin de l'actuel vétérinaire Dr Amherdt.

La fondue est naturalisée tessinoise, et nos amis d'Outre-Gothard en seront les premiers surpris. Quant à la « fondue bourgogne », elle n'est pas d'importation récente et même un prussien ne devrait pas confondre l'Espagne avec la France.

* Traduction libre du General-Anzeiger der Stadt Wuppertal du samedi 28 mai 1960 sous la rubrique « Voyage et vacances »

LA RACLETTE n'est plus une RAQUETTE DE TENNIS

Au pays des fromages « raclés chauds »
Appétissantes spécialités culinaires suisses

Un sondage de l'opinion populaire nous a révélé que beaucoup de personnes confondaient en toute innocence une raclette valaisanne avec une fabrique de raquettes de tennis, la « Busecca » tessinoise avec un nouveau modèle de petites voitures, et la fondue des bords du Lac Léman avec une eau minérale très pétillante. Ces pauvres n'avaient encore jamais appris à connaître les fameuses spécialités culinaires du pays des Coniédérés. Par le détour de l'estomac, certaines de ces spécialités conquièrent le cœur des touristes qui visitent le pays.

On rencontre aujourd'hui dans les pâturages de la Gruyère, sur les hauteurs

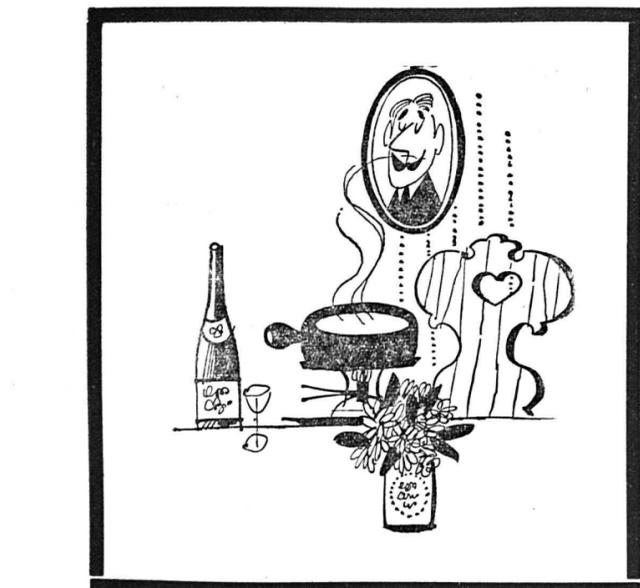


devenue fondante est raclée. Ce mets améliore ainsi un ordinaire par trop monotone. Ceux qui ont eu le privilège de participer à une raclette, par exemple aux hôtels de Gletsch, sur la moraine du Glacier où naît le Rhône, dans un cadre à la fois idyllique et moderne, seront d'accord que la raclette est encore meilleure dégustée dans son ca-

gnons et cornichons contribuent à l'assaisonnement de 50 gr. de fromage. La raclette allume une soif grandiose. Les malins exploitants de carnotzets le savent depuis longtemps et se contentent pour un repas-raclette du prix de Fr. 3,50 par personne, sachant qu'ils se rattraperont largement sur le vin. Le subtil procédé du forfait avantageux pour le manger provoque une très forte consommation de fromage, et de vin plus encore.

Le record du monde du Valaisan Flavien Grosjean, mécanicien et pilote de bob, établi en présence de témoins dans un classique carnotzet de Montana, n'avait pas été battu depuis 1932 jusqu'à ces jours derniers, quand avec les vifs encouragements de la population, le vétérinaire de Brigue, le Dr Amherd a élevé le record à 35. Ainsi ce brave, dans le temps de 6 heures, aurait englouti 35 x 50 gr., soit 1 kg. 750 gr. de fromage, accompagné de 35 verres d'apéritif blanc, pendant que le record féminin du monde est détenu par une championne de tennis de Paris avec 17 portions.

D'une préparation quelque peu plus compliquée est la fondue, la « Fondata » du Tessin. Un repas de fondue s'entoure de plus de cérémonie et s'apparente davantage à un culte que la raclette. Elle exige tout d'abord des ustensiles appropriés : le fameux caquelon, récipient en terre cuite avec poignée de même, le réchaud à alcool dans lequel brûle de l'esprit de vin, des fourchettes spéciales à 2 dents avec un manche d'une longueur double des fourchettes normales. Le caquelon est d'abord frotté consciencieusement avec une gousse d'ail, puis on y met 200 gr. de Gruyère par personne. Souvent aussi on mélange le



de Vevey, Montreux et Lausanne, mais aussi à Conches dans le Haut-Valais, des bergers qui saisissent une « roue de char » de quelque 60 livres, fromage de leur fabrication, le coupent en 2 parties égales (par son diamètre) et en présentent la tranche à un feu de bois allumé en plein air. A la chaleur, la tranche

de d'origine, aux environs du Cervin, du Mont-Rose, accompagnée d'un vin de Sion et de kirsch de Zermatt. Elle est préparée aujourd'hui dans les restaurants devant les yeux des hôtes, au moyen d'un four électrique. Elle est accompagnée de pommes de terres. Un moulin à poivre en bois, de petits oi-

Peinture

Des arts du dessin que la voix unanime des nations a salués par excellence du nom de beaux-arts, la peinture est la dernière, historiquement et par date. Mais elle a pris le premier rang par l'estime et l'admiration qu'elle inspire. L'architecture parut la première dans le monde. La sculpture lui vint en aide, et joignant aux lignes de l'architecture et aux formes de la sculpture, la peinture compléta l'ornementation.

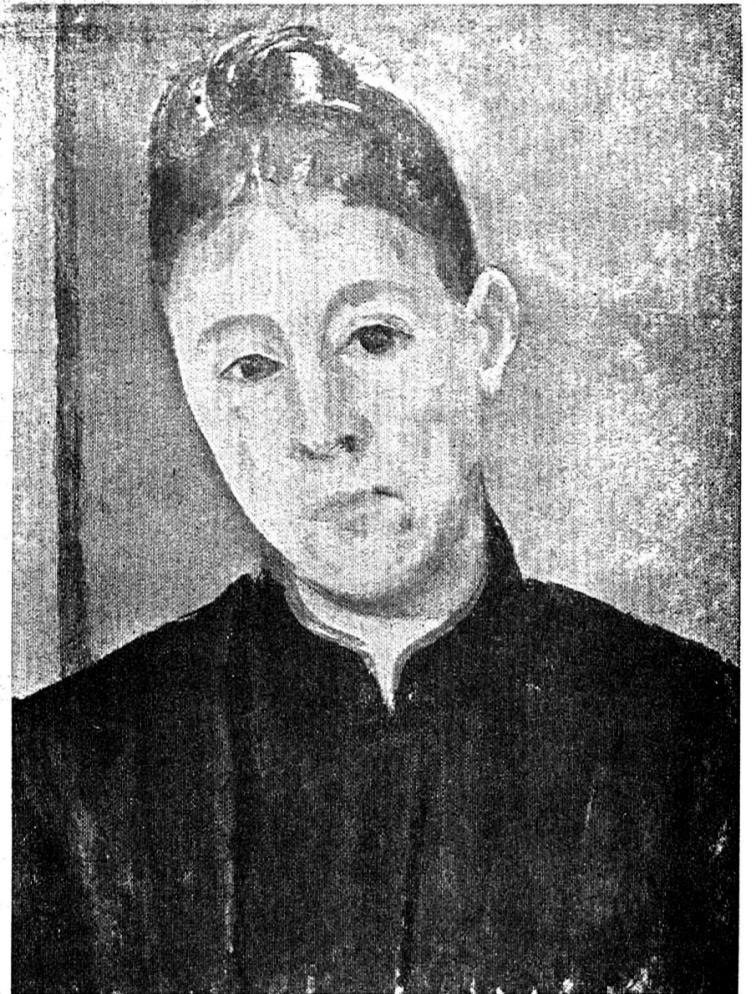
PAUL CÉZANNE

1839-1906

Ce curieux artiste est sans contredit une des figures les plus intéressantes de la fin du XIXe siècle. S'il en fallait une preuve on la trouverait dans l'influence que son acuité de vision, la force de son coloris et de son expression ont eues sur la jeune école. Paul Cézanne est un génie, incomplet peut-être, mais dont la place sera cependant considérable dans l'histoire de l'art. Sa haute probité, sa sincérité artistique s'affirment dans ses moindres ouvrages et s'il ne parvint jamais à réaliser son idéal, il le poursuivit inlassablement avec un admirable courage. Comme tous les novateurs, Cézanne connut les rancœurs, subit les injustices. Il fallut l'ex-

position de 1900 pour que ses toiles pussent être soumises au grand public, à côté des ouvrages d'autres maîtres modernes. Aujourd'hui la cause est jugée : on peut ne pas aimer le talent de Cézanne, on peut critiquer son dessin, nul ne peut, à moins de parti pris, contester sa maîtrise. Paul Cézanne est particulièrement recherché pour ses natures mortes. Il s'est montré aussi grand paysagiste et s'est plu à représenter les sites de Provence. Ses portraits : femme à la cafetière, Portrait de Madame Cézanne, L'homme à la veste, affirment son extraordinaire puissance d'expression de la forme humaine.

Robert Veillon.



PORTRAIT DE MAD CEZANNE

Gruyère avec du fromage de Conches ou d'Emmental, on y ajoute 1 dl. de vin blanc sec par personne. La masse est cuite à feu doux. On y ajoute un peu de kirsch de préférence de Zoug, une pointe de couteau de maïzena et on remue continuellement en tournant à droite (!). Avec la fondue on boit exclusivement du kirsch. Trois personnes au minimum se rassemblent autour de l'appétissant caquelon. On pique un morceau de pain sur les longues fourchettes et on le trempe dans la masse de fromage bouil-

lonnant. Celui qui laisse tomber son morceau de pain dans la fondue ou encore qui touche la fourchette avec sa bouche doit payer une tournée de kirsch.

Récemment la Suisse a importé d'Espagne, une nouvelle sorte de fondue qu'on appelle aussi fondue « bourgignonne ». Elle se caractérise par l'absence de fromage. Au lieu du pain on utilise des morceaux de filets fortement épicés, qu'on trempe dans de l'huile à 200 degrés C et que l'on mange à moitié cuits.

Un avantage de plus:

Le flan caramel DAWA, léger et savoureux est un dessert exquis unanimement apprécié des gourmands et des gourmets. Chaque flan se sert traditionnellement avec le sucre caramélisé DAWA réalisé d'après les meilleures recettes familiales. Jusqu'à présent, cet agréable complément ne se trouvait dans le commerce que dans des flacons en verre.

Dès aujourd'hui, DAWA vous offre un avantage de plus:

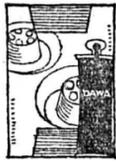
Le délicieux sucre caramélisé DAWA accompagne maintenant chaque sachet de flan caramel DAWA, dans un sachet en plastique, prêt à l'emploi!

Une raison de plus de noter sur votre liste d'achats le flan caramel DAWA.

Vous pourrez ainsi faire dès demain à vos proches, une surprise heureuse doublée d'un plaisir certain!

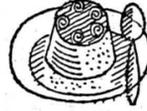
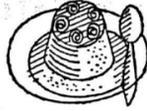
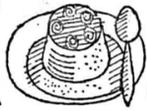
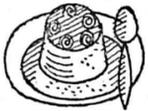
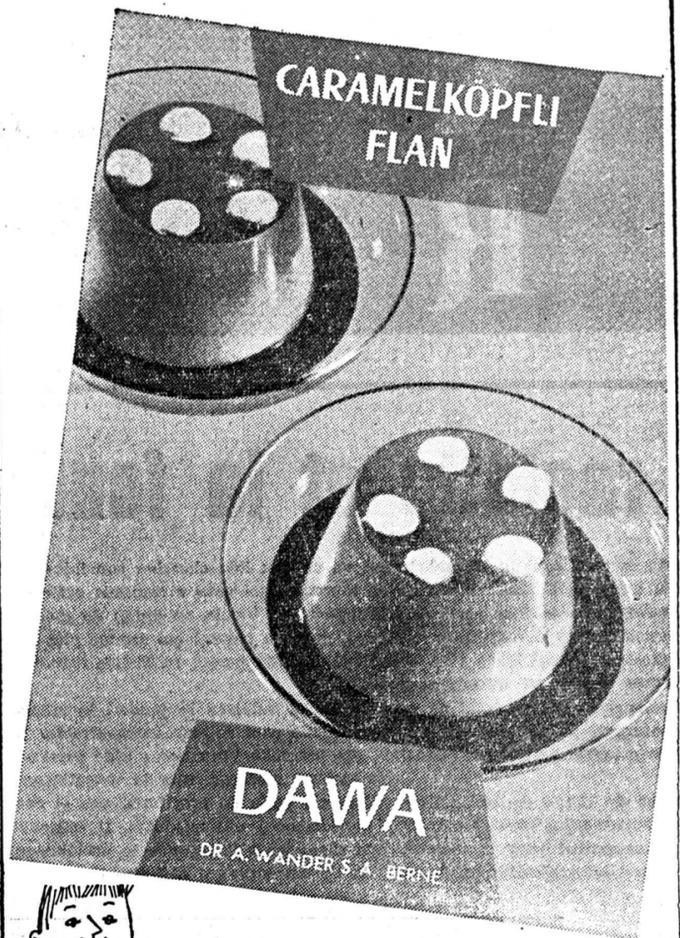


Le nouveau sachet combiné pour 4 à 6 flans caramel, avec un sucre caramélisé naturel dans un pratique sachet en plastique, est dès maintenant en vente partout au prix de Fr. 1.10.



Moderne fête du logis, vous réaliserez d'un coup de cuiller magique, de la façon la plus simple du monde, un dessert miraculeux en un tour de main!

Flan caramel DAWA - le dessert léger pour gourmets et gourmands!



Un produit de Dr A. Wander S.A. Berne

Abonnez-vous au Nouvelliste du Rhône



Meteor II

la chaudière à deux chambres de combustion séparées

BOUILLEUR - CHAUDIERE A MAZOUT - CHAUDIERE A COKE ET DECHETS
trois appareils réunis en un seul. Ses deux chambres de combustion permettent de brûler simultanément des combustibles solides et liquides.



Enorme et permanente production d'eau chaude.

Demandez nos prospectus, notre liste de références, la visite de notre représentant.

Donnez votre préférence à la chaudière suisse de l'Emmental.

Hermann Pieren

Fabrique d'appareils de chaudières et bouilleurs

Konolfingen

Tél. (031) 68 44 34

Autres fabrications: citernes à mazout et à benzine, ventilateurs, appareils de climatisation

Ménagères

Pour la venue du printemps, tout doit reluire.

La Blanchisserie de Tourbillon se charge de vos rideaux et lessives. Travail soigné et rapide. Service à domicile.

Téléphone (027) 2 12 84

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL

Semestre d'été 1961: du 17 avril au 6 juillet
FACULTE DES LETTRES

avec
Séminaire de français moderne pour étudiants de langue étrangère (certificat et diplôme)
Cours d'été de langue et littérature française

du 10 juillet au 5 août 1961
FACULTE DES SCIENCES

avec enseignement préparant aux divers types de licence, au diplôme de science actuarielle, de physicien, d'ingénieur-chimiste et d'ingénieur-horloger, au doctorat ès sciences ainsi qu'aux premiers examens fédéraux de médecine, de pharmacie, d'art dentaire et d'art vétérinaire.

FACULTE DE DROIT

avec
Section des sciences commerciales, économiques et sociales

FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE

Demandez toute documentation au
Secrétariat de l'Université - Neuchâtel
Téléphone (038) 5 38 51



Faites régulièrement contrôler vos pieds!

LUNDI 20 MARS

10.00 - 16.30 heures

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures CRETTON

Martigny-Ville

Nouveauté: Des supports en matière plastique.

A vendre

VOITURE

Ford Zéphyr en parfait état, 1000 fr. Ecrire sous chiffre P 4510 S à Publicitas Sion.

A vendre faute d'emploi

VESPA

roulé 15 000 km. Etat de neuf. Très bas prix. Tél. (027) 2 43 25.

A vendre

Vespa 150 GS

(1959) peu roulé. S'adr. à Pierre Störi, Crans. Tél. 5 28 94.

A vendre

PEUGEOT 403

modèle 58 état de neuf et modèle 60 1re main.

Ecrire sous chiffre P 4511 S à Publicitas Sion.

AIRTOUR SUISSE



EN AVION

vers des vacances enchanteresses

AIRTOUR OFFRE MOINS CHER AIRTOUR VOLE AVEC SWISSAIR!

Metropolitan de Swissair et DC-6B (cabine à pression, radar, etc.) ainsi que DC-4 de Balair. Vols réguliers d'avril à octobre. 2 semaines «tout compris» au départ de Genève, Bâle et Zurich.

Des îles et des côtes ensoleillées:

Palma-Majorque de Genève	à partir de fr.
de Genève	395.-
de Bâle/Zurich	406.-
Costa Blanca	485.-
Costa del Sol-Andalousie	598.-
Ibiza-Baléares	498.-
Espagne du Sud-Tanger	258.-
Tunisie	668.-
Iles Canaries	318.-
Maroc-Ténériffe	985.-
Grèce	867.-
Laponie-Fjords	1085.-

Demandez des prospectus et des renseignements auprès des agences de voyages Airtour suivantes:

Agence de voyages

DUPUIS & CONTAT

SION - Tél. (027) 2 21 80

AIRTOUR SUISSE

La « Cécilia » de Lavey-Village

fête son trente-cinquième anniversaire

Il est des sociétés chorales qui nous sont particulièrement chères. Point de réclames tapageuses, point de désirs d'une gloire éphémère, seul le désir de bien faire, de rendre service, de connaître et faire aimer le beau et le bon paraît être leur ligne de conduite.

Nous pensons tout spécialement à nos sociétés de chant qui, dimanche après dimanche, tout au long de l'année, à l'église paroissiale aident les fidèles à mieux prier.

Ce mérite est d'autant plus grand et d'autant plus méritoire lorsqu'une telle société se trouve en pays de confession réformée. Là se pose le problème du recrutement plus intensément qu'ailleurs.

Voilà la raison pour laquelle nous ne voulons pas laisser passer sous silence le 35^{me} anniversaire de la société de chant « La Cécilia » de Lavey-Village. Nous qui avons suivi depuis de nombreuses années la marche ascendante de ce chœur-mixte, savons qu'il est resté fidèle au désir de son fondateur, M. le révérend chanoine François Michelet, de l'Abbaye de Saint-Maurice, et de son premier comité composé de M. le révérend chanoine Georges Cornut, directeur, et de MM. Joseph Woeffray, Marius Bochatay, Maurice Deladoey et Charles Jaquet. En la coquette chapelle catholique de Lavey-Village, la « Cécilia » prouve chaque semaine que son but est de rehausser au mieux les offices religieux. Toutefois, une fois par an-



M. Raymond LUGON, président

née, sous la direction d'un directeur avisé et compétent, notre société se produit sur la scène du petit village pour la plus grande joie d'une foule d'amis et de curieux qui, cela devient une tradition aussi, doivent littéralement s'entasser dans la salle pour permettre à tout le monde de jouir du spectacle. N'oublions pas non plus que la partie

littéraire est assurée par les membres eux-mêmes et nous nous souvenons des brillants succès remportés par nos amateurs, que ce soit dans le domaine de l'opérette, sous la direction de M. Chabot, ou de la comédie, voire de la tragédie, sous l'œil vigilant du metteur en scène M. Charles Pellegrini.

Il y a donc 35 ans que la « Cécilia » est fondée, il y a 5 ans que cette société a, dans une fête dont le souvenir est encore présent dans toutes les mémoires, inauguré son drapeau et il y a 6 ans qu'elle a été admise à faire partie de la Fédération des chanteurs du Bas-Valais.

Aussi pour marquer cet anniversaire, a-t-elle préparé un spectacle de choix qu'elle présentera les 8 et 9 avril. Tout d'abord elle chantera « Ce jour-là », suite populaire de 16 chœurs pour soli, chœur-mixte, chœur d'enfants et accompagnement de piano. Ce sont des poèmes de Maurice Budry que Robert Mermoud a mis en musique. Le chœur sera placé sous la direction d'Arthur Bianchi et sera renforcé par M. Roland Fornerod, baryton, Pierre Raboud, récitant, tandis que M. Gérard Guldenmann assurera la partition piano.

Enfin, le metteur en scène, M. Charles Pellegrini, présentera avec ses comédiens « La Poudre aux yeux », comédie en 2 actes de Labiche. Vraiment une soirée à ne pas manquer.



La « Cécilia » sur scène

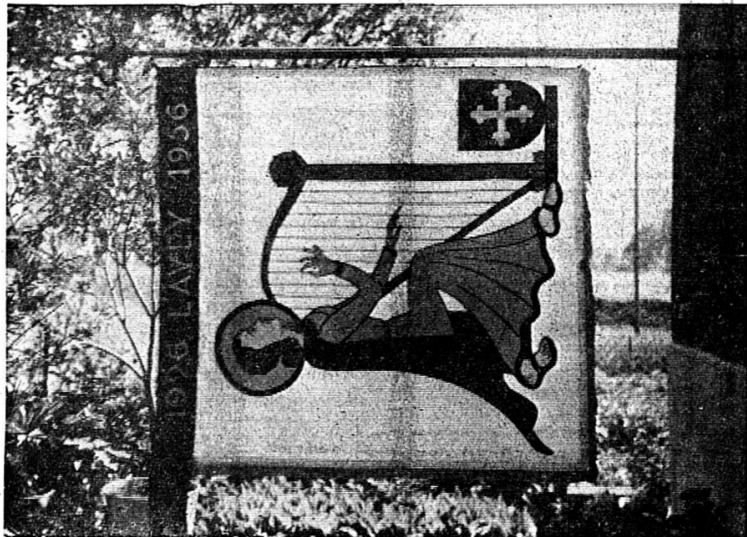
LES DIRECTEURS
M. le Chne Georges Cornut, 1926-28
M. Théodore Montangero, 1928-30
MM. Jean Bianchi, 1930-54
† Bernard Bianchi, 1954-55
M. Arthur Bianchi, 1956

LES PRESIDENTS
MM. Joseph Woeffray, 1926
† Antoine Richard, 1927
MM. † Charles Jaquet, 1928-29
Marius Bochatay, 1930-54
M. Raymond Lugon, 1955

MEMBRES HONORAIRES
M. le Chne Follonier
M. le Chne François Michelet
M. le Chne Georges Cornut
MM. † Charles Jaquet
Marius Bochatay
Jean Bianchi



M. Arthur BIANCHI, directeur



Le magnifique drapeau de la société inauguré en 1956

Ils seront à l'honneur

En ce trente-cinquième anniversaire, deux personnalités seront tout particulièrement à l'honneur : MM. Marius Bochatay et Jean Bianchi,

du comité qu'il présida de 1930 à 1955, soit pendant 25 ans. Actuellement encore, M. Bochatay est un des piliers de la « Cécilia » et cette fidélité lui valut d'être acclamé membre d'honneur.

Il est une deuxième personne que nous joindrons dans ce même élan du cœur : M. Jean Bianchi qui, comme son ami, mais en tant que directeur, s'occupa intensément de cette société de 1930 à 1954.

Si la Cécilia est devenue ce qu'elle est maintenant, c'est bien grâce à ces deux pionniers qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps. C'est grâce à eux si la Cécilia s'est acquis un tel courant d'amitié et c'est leur exemple que les nouveaux dirigeants MM. Raymond Lugon, président dès 1955, et Arthur Bianchi, directeur dès 1956, suivent pour le plus grand bien de toute la société.



M. Marius BOCHATAY
ancien président, membre d'honneur

M. Marius Bochatay fait partie de la société depuis sa fondation et de 1926 à 1954 a siégé sans désemparer au sein



M. Jean BIANCHI
ancien directeur, membre d'honneur

C'est de tout cœur, MM. Marius Bochatay et Jean Bianchi que nous vous félicitons pour le quart de siècle que vous avez consacré à votre Chœur-Mixte allant de l'avant envers et contre tout, et c'est grâce à votre confiance inébranlable que nous fétons aujourd'hui une société que nous aimons d'autant plus qu'elle porte, empreinte au plus profond d'elle-même, votre si attachante personnalité. Jean.

MURAZ

Maison du village
Les 18, 19 et 26 mars à 20 h. 30

Représentations théâtrales

par les « Compagnons du Rovra »
Au programme :

Luan du Mazot

drame en 3 actes de Guy Berger

La cocotte minute

comédie en 1 acte de M. Franck
Décors et mise en scène de M. G.
Prix d'entrée 2 fr. 50
Invitation cordiale

BREME NOUS ECRIT:



à l'avenir, Borgward encore plus puissante...

les nouvelles usines Borgward S.A. livrent sans changement nouveau des voitures, des véhicules utilitaires et des modèles spéciaux, tels que moteurs pour l'industrie et la marine... bases techniques excellentes...

installations ultra-modernes...

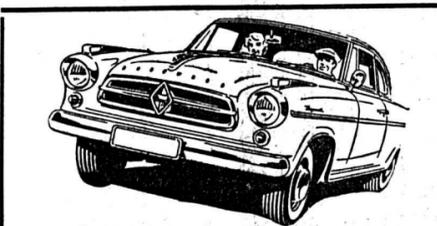
grande augmentation de production en vue...

grand rendement, grâce à une nouvelle organisation rationnelle...

La supériorité des véhicules BORGWARD se maintiendra

car à l'avenir aussi, les caractéristiques répondant aux plus grandes exigences resteront les mêmes et attireront toujours plus l'intérêt des acheteurs les plus difficiles.

Laissez-vous convaincre! Nous vous invitons à venir visiter notre grande exposition au Salon de l'automobile à Genève du 16-26 mars 1961



Stand No 37 pour voitures

La grande Borgward avec suspension pneumatique à compensation de pression

ISABELLA
ISABELLA TS
ISABELLA TS de luxe
ISABELLA Coupé
ISABELLA Combi
HANSA
HANSA Sport
HANSA Coupé
HANSA Combi

Stand No 215 pour véhicules utilitaires

Cabine avancée
B 611 - charge utile env. 1800 kg.
B 622 - charge utile env. 2800 kg.
B 655 - charge utile env. 5000 kg.
Express charge utile env. 1000 kg.
Tout-terrain avec Tribenne
B 555-A charge utile env. 5000 kg.

Véhicules puissants et modernes construits dans des usines modernes à grand rendement

Tous les modèles sont livrables avec pont : comme fourgon, déménageuse, bus, avec pont basculant, pour le transport de bétail, de longues barres de fer et de denrées congelées.

DEPUIS 27 ANS IMPORTATEUR GENERAL BORGWARD

A. P. GLÄTTLI ZÜRICH-DIETLIKON Tél. (051) 93 31 31

Neuerth & Lattion, Garage, Ardon (027) 4 13 46 — Tschopp, Garage, Chippis (027) 5 12 99 — R. Pont & J. Bochatay, Garage Transalpin, Martigny-Croix (026) 6 18 24



nouveau
vita

graisse friande
en boîte idéale

Faites
confiance à Vita -
faites
l'essai de Vita!



Puisez Vita dans sa boîte à la cuillère. Vous serez surprise et ravie: elle est si tendre, si onctueuse, exactement comme vous avez toujours désiré votre graisse! Vita, pure et végétale, renferme un pourcentage spécialement élevé d'éléments non saturés, dont le rôle important est souligné par les diététiciens modernes.

Vita avec vitamines A+D - un produit SAIS!

Vi3/2

Sur votre passage
tous les modèles

FIAT 1961

à MIGROL ST-MAURICE

Essais sans engagement - Vente -
Echange - Crédit FIAT (SAVA)
ainsi qu'un beau lot d'occasions

Timpanol

Remède souverain contre la météorisation (gonflement) de l'abdomen et l'arrêt de la rumination chez les bêtes à cornes. En vente dans les pharmacies et drogueries. Où non, adressez-vous s.v.p. à la Maison R. Koch-Kessler & Cie, remèdes vét., Bâle 18 (demandez s.v.p. nos prospectus).
Tél. (061) 34 57 17. IKS Nr. II 937



PROFITEZ
vous économisez de l'argent!!!

souliers bas 19.50

Art. 139. box solide, grenu, en noir ou brun, très bonne forme confortable, semelle airline caoutchouc souple.
No 36-46 pour messieurs et garçons Fr. 19.50
No 30-35 pour enfants, seulement brun Fr. 16.50
No 26-29 > > > > Fr. 14.50
No 21-25 > > > > Fr. 12.50
Commandez tout de suite. Argent remboursé en cas de non-convenance. Envois contre rembours, franco à partir de Fr. 20.-.
Schuhhaus Gilli, Geunsee N Tél. (045) 4 13 06

POMMES DE TERRE

tout-venant.
Fr. 16.- les 100 kg
Expéditions
par CFF

M. BEAUVERD
MERMOD
Rennaz-Villeneuve

A louer à Lavey-
Village
appartement

3 chambres, chambre à lessive, W.-C., galetas, 75 francs par mois. Libre dès le 1er avril.

S'adresser à Fernand Chesaux, Morcles. Tél. (025) 3 61 47.

VIGNES ET MAZOTS MARTIGNY-COMBE

A vendre aux enchères ou de gré à gré les parcelles suivantes:

Chapitre Elie Coquoz:
fol. 13 nos 20-21 Perrey, mazot-place-vigne 51 m2
fol. 14 no 123¹ Plan-Cerisier, vigne 62 m2
fol. 16 no 2, Champortay, vigne 79 m2
no 28, Champortay, vigne, 80 m2
no 29², Champortay, vigne, 46 m2
fol. 26 no 24, Les Bans, vigne, 103 m2
no 125-126, Les Bans, vigne, 151 m2
fol. 31 no 280, Liappey, vigne, 148 m2
fol. 32 no 130 Béranger, vigne, 40 m2
Prix global fr. 15.000.-.
Les propriétaires ne vendent pas le mazot sans avoir vendu les vignes.
Chapitre Bénéfice pastoral de Trient:
fol. 30 no 196, Comballes, vigne 495 m2
Chapitre Joseph Guex:
fol. 14 no 25 (Plan-Cerisier
70 Les Guerres, mazot et
75 vigne, 75 m2
fol. 16, Champortay, vigne, 492 m2
(en deux parcelles)

Les enchères auront lieu à Martigny-Croix, Café Giroud, lundi 20 mars à 16 h.

A. Vouilloz, notaire

ECOLE NOUVELLE DE LANGUES

nouveaux cours à partir du 10 avril 1961
Inscriptions jusqu'au 31 mars 1961. Renseignements auprès de la Direction:

J. Duval, 20, av. Ritz, Sion. Tél. (027) 2 12 53 P772-1S

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage. Entrée tout de suite.
S'adr. P. Bartholdi
Boulangerie, Prati-
fori, Sion.
Tél. 2 26 60.

Je cherche
JEUNE FILLE
pour aider au ménage et servir au magasin.
Faire offres sous
chiffre P 4485 S
à Publicitas Sion.

Café de passage en
montagne cherche
JEUNE FILLE
comme sommière-
aide-ménage.
Faire offres sous
chiffre P 4486 S à
Publicitas Sion.

On cherche pour
entrée début avril une

VENDEUSE

pour la pâtisserie.
Se présenter au Tea-
Room Bergère, 30,
av. de la Gare, Sion.
P4317S

Gentille
jeune fille
demandée comme
aide ménagé. Bons
gages. Vie de famille.
S'adr. Brasserie
des Alpes, Mon-
treux.
Tél. 6 21 01. P493L

On cherche pour
tout de suite ou
date à convenir

JEUNE FILLE

propre et soignée
pour le service du
tea-room et de la
confiserie.

Pour tous renseignements s'adresser au
Tea-room
« Au Comte Vert »
Monthey.
Tél. (025) 4 23 16.

On cherche
JEUNE FILLE

pour aider au ménage et surveiller les enfants. Bon gage. Vie de famille.
Jeune fille sortant de l'école ménagère acceptée.

Ecrire sous chiffre
P 4487 S à Publicitas Sion.

A vendre d'occasion
baignoires à murer
1 cuisinière électrique
à 3 plaques.

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place.
Tél. (027) 4 15 39. P4480S

On demande 3 bonnes

effeuilleuses

Adressez offres à
Alexis Coderey
« Vorsinand »
Lutry (Vaud)

On cherche
VENDEUSE

qualifiée, de préférence couturière, de suite ou date à convenir.

« A l'Economie »,
Ed. Rhoner-Coppex,
Sion
P34-5S

Automobilistes!
Avant d'assurer votre
voiture, consultez d'abord
**l'ALTSTADT! La police
Autoplan* ALTSTADT
vous offre davantage!**

* La règle des deux cents francs récemment introduite par ALTSTADT (malgré le tarif uniforme obligatoire!) vous intéressera certainement.

Renseignez-vous auprès de nos bureaux de vente, de nos nombreux collaborateurs, de votre agent automobile ou de votre garagiste! Cela ne vous engage à rien et nous vous conseillerons avec plaisir.

Direction pour la Suisse romande, 3, rue du Temple, Genève. Tél. (022) 32 05 05.

Collaborateurs:
Dupuis & Contat, Agence de Voyages, Sion
Tél. (022) 2 21 80.
Raymond Bruchez, Bureau Fiduciaire, Le Châble (Bagnes)
Tél. (026) 7 15 58.
E.-H. Calame-Imseng, 22, Hofjistrasse, Brigue.
Tél. (028) 3 16 66.

La police ALTSTADT est le certificat de l'automobiliste consciencieux.

Avec ALTSTADT en bonnes mains



A l'ALTSTADT Société Anonyme d'Assurances
3, rue du Temple, Genève

Prière de me soumettre NR2
vos propositions sans engagement!

Nom Prénom.....

Marque de voit..... Type CV.....

Année de constr..... Sans accid. depuis.....

Rue ☐

Lieu (en majuscules s.v.p.)

ALTSTADT
Société Anonyme d'Assurances
Direction pour la Suisse romande: Genève, Rue du Temple 3, Tél. 022/32 05 05

... le régal
des chiens! **Hens**

Les chiens de toutes races raffolent de HENS-croquant, aliment naturel, concentré, composé de viande déshydratée et stérilisée en morceaux. Le sachet 95 ct.

Nouveau, économique: HENS-hachis, poudre de viande à mélanger quotidiennement à la pâtée ou aux flocons. 1 kg., Fr. 2.95
Exigez HENS de votre détaillant habituel.

Pour la Suisse: R. Mouron, importation, Lausanne 12

JUPES DAMES
Superbes articles nouveaux, jupes plissées ou droites en Térylène ou lainages. Pullovers laine ou coton, casaques.
MAGASIN FRIBERG
Confection Nouveautés
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 6 18 20

Entreprise privée de la place de Sion engagerait

UN JEUNE COMPTABLE-CAISSIER
UNE SECRETAIRE QUALIFIEE
UNE EMPLOYEE DE BUREAU

de langue maternelle française.

Nous offrons place intéressante et bien rétribuée à personnes capables et expérimentées.

13 mois de salaire par année.

Caisse de retraite et assurance « accidents ».

Semaine de 5 jours tous les 14 jours.

Faire offres manuscrites détaillées avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à Publicitas Sion, sous chiffre P. 4446 S.

Opel Record 1961 avec 4 portes aussi

4 portes — en plus de toutes les qualités Opel! Descendre, monter, comme c'est plus facile!

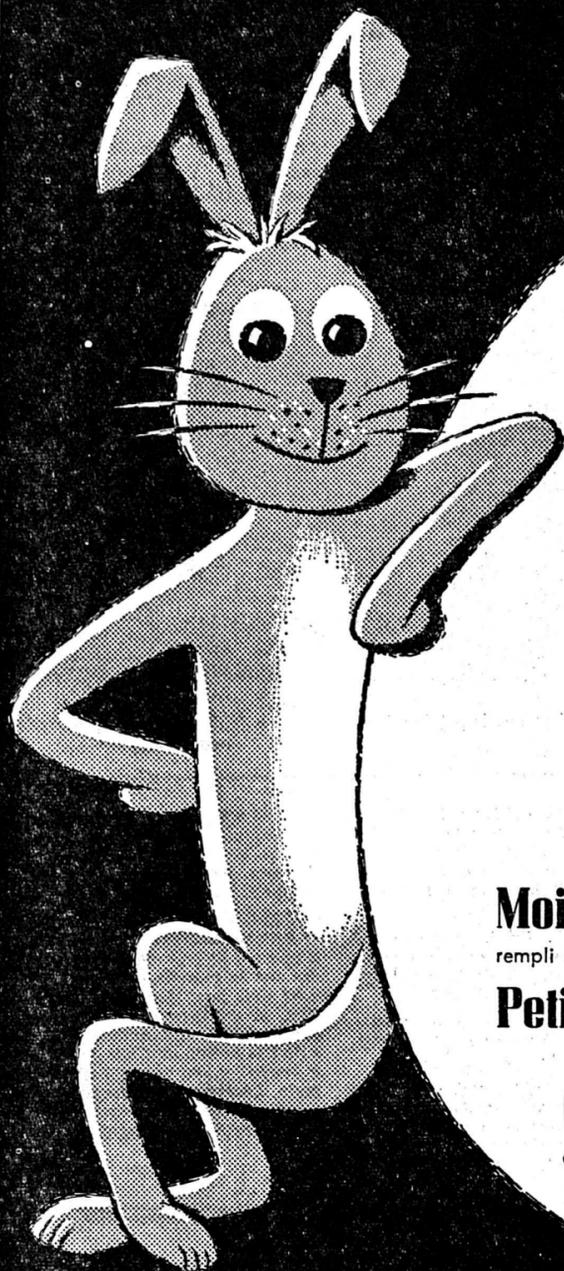
4 plus dans l'équipement Record! Verrou de direction, miroir Make-up, revêtement du plafond en simili-cuir, toutes les fenêtres latérales s'ouvrant complètement.

Venez en faire l'essai — avec toute votre famille!



Opel Record 1,5 l, 2 portes Fr. 8425.-
Opel Record 1,7 l, 2 portes Fr. 8575.-
Opel Record 1,7 l, 4 portes Fr. 9225.-

Garage J.J. Casanova, St-Maurice, tél. (025) 3 63 90
Garage J.J. Casanova, Martigny, tél. (026) 6 19 01



Pour vos
Cadeaux de Pâques

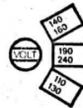
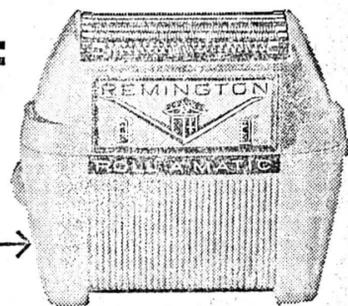
2 tablettes de		
Chocolat		1.50
emb. de fêtes, fourré	200 g.	
Lapin	avec hotte	2.-
	215 g.	
Lapin	liliputien,	1.20
	3 pièces	90 g.
Lapin		-.75
	75 g.	
Moitié d'œuf		2.75
rempli de 115 g. de pralinés	195 g.	
Petits nids	de Pâques	1.75
	200 g.	
Confiserie		1.50
cornet de Pâques	320 g.	

MIGROS

Le rasage le plus parfait et le plus rapide du monde...

Nouveau:

Commutateur triple-volt-
garanti sûr pour toutes les tensions.



Dès maintenant **Fr. 92.-**

Le seul en son genre qui s'adapte immédiatement, grâce aux rouleaux-supports, aux barbes fortes et normales ou peaux délicates.

REMINGTON ROLL-A-MATIC

Remington Station-Service à :
Lausanne, Galerie St-François B, tél. (021) 22 53 64

AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

- 1) Tirs d'artillerie dans la région de Bramois - Arbaz - Combe d'Arbaz le 21 et 22 mars 1961.
- 2) Tirs avec lance-mines le 23. 3. 61 dans la région de :
 - a) Saillon - Fully
 - b) Arbaz - Combe d'Arbaz
- 3) Tirs avec armes d'infanterie dans la région d'Aproz le 24. 3. 61.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les Communes intéressées.

Cdt. Place d'armes de Sion.
P701-12S

POULETTES

race croisée et Leghorn, prêtes à pondre
PARC AVICOLE BERTHOD
SIERRE • Téléphone 5 13 14

CHARLY
Choix
CONFECTION

GRAND-PONT - SION

A vendre

VIGNES

entre Loc et Venthône (au bord de la route)
1 parcelle 520 toises Pinot noir, 5e année,
1 parcelle 204 toises Johannisberg, 10e année.

S'adresser au tél. no (027) 5 14 43.

P4335

A vendre

BREVET DE FABRICATION

article fer pour le bâtiment. Affaire intéressante.

Tél. (021) 24 98 20 après 18 h. ou le samedi.
Schmutz Raymond, La Blancherie, Chavannes-Renens.

OFA54L

Martigny-Ville

HOTEL CENTRAL

Samedi 18 mars 1961, dès 20 h. 30
Dimanche 19 mars 1961, dès 15 h.

GRAND LOTO

EN FAVEUR

DE LA CONSTRUCTION DES EGLISES de Martigny-Bourg, Charrat, Martigny-Combe.

Nombreux et beaux lots :

Vélos, valises, tourne-disques, jambons, fromages, salami, gilets de lard, etc. NOUVEAUTE : pochettes de 15 jeux, valeur 10,60 (prix Fr. 10.-)

Invitation cordiale

P702-280S

Bureau d'architecture cherche

DESSINATEUR-ARCHITECTE

qualifié. Projets et plans d'exécutions. Entrée immédiate.

J. & A. Delaloye, architectes, Martigny-Ville. Tél. (026) 6 12 23.

DEMOLITION

A vendre : parquets, portes, fenêtres, faces d'armoires, barrières en fer, chaudières, radiateurs, charpente, poutres, planches, fers PN et DIN, tuyaux, vitrines de magasins, calos « CINEY », volets, etc.

P. VONLANDEN, Lausanne. Tél. 24 12 88.

Foyer heureux!

Nouvelle exposition spéciale

un «Pays des Merveilles»
ouvert aux fiancés et parents!

Ne manquez pas cette visite
vous y admirerez nos plus récentes suggestions.

Pfister-Ameublements SA

Lausanne, 5 Avenue Montchoisi
Tél. 021 26 06 66
Ouvert tous les jours sans interruption
de 8.00 h à 18.30 h, Samedi 17.00

Pfister-Ameublements SA

2502

OLLON-CHEMIGNON

Dimanche 19 mars 1961

grand loto

organisé par la Cécilia

Concert dès 13 heures

Nombreux et beaux lots

Le concert annuel en salle de la société aura lieu le 25 mars à 20 h. 30 à la salle de la société à Chemignon

Les trois compères

Conte

Quand ils partirent du Perrey tenant, chacun d'un côté, la bonbonne de marc, Patiou et Pelloeu ne la trouvèrent pas trop lourde. Selon leur calcul, ils seraient à la Médettaz vers les neuf heures du soir. Avec un beau clair de lune, comme le ciel promettait, ce serait presque une promenade. Jusqu'au sortir du hameau de la Bâtiaz, tout alla bien. Mais la route droite, dans l'ombre, leur parut interminable. Enfin, on s'engagea sur le chemin aux cinquante-deux contours qui franchit le mont avant de rejoindre Salvan. Les souliers ferrés écrasaient les châtaignes tombées.

Après les premiers contours, nos deux compères, en nage, s'assirent sur les blocs tombés près des cascades du Marécol. La poussière d'eau apportait une bienveillante fraîcheur. Sans parole, la marche reprit. Il fallait ménager son souffle pour la montée.

— Et de douze! soupira Patiou, qui comptait les lacets. Ça s'arrose, ou quoi?

— D'accord, ce raidillon donne soif.

— T'as la mesure?

— Ouai. Mais je connais la pente de ton gosier; alors, c'est vingt centimes par coup, hein?

— Tope-là! Mais toi, tu as le grain de sel au cou; alors, c'est réciproque?

— Ouai.

L'affaire conclue, les hommes échangeaient leur monnaie, burent une mesure et reprirent leur fardeau.

— Et de vingt! dit le garde forestier; au diable, la soif!

— L'argent? réclama Pelloeu qui escomptait faire un petit marché.

Lorsqu'il vit Patiou savourer le liquide en fermant les yeux, l'envie d'en faire autant fut la plus forte.

Jeudi, en la Salle communale de Martigny-Ville, nos CFF procédaient à la vente par voie d'enchères publiques, des « épaves » abandonnées dans les trains du secteur du II^e arrondissement.

Quel bric-à-brac! Un vrai marché aux puces!

C'est inimaginable ce que l'on peut oublier sur la banquette ou dans le porte-bagages d'un wagon de chemin de fer par simple distraction: du démocratique pépin à la tente de camping en passant par les objets les plus imprévus et les plus hétéroclites tels que tire-bouchons, cafetières, montres, bijoux, alliances, truelles de maçon avec fil à plomb, serviettes, valises, effets vestimentaires de toutes sortes qui font le bonheur des petites bourses et des autres en même temps que celui de la caisse de pension et de secours des employés CFF bénéficiaire de l'opération.

Tout ceci fit dire à un Martigneraïn bien connu pour sa verve, son esprit caustique et sa distraction, acquéreur d'un lot de parapluies:

— Tout n'est pas perdu pour l'administration: elle les retrouvera certainement un jour ou l'autre quelque part dans un train...



Le commissaire priseur doit avoir l'œil sur ses clients... et des glandes salivaires exagérément développées, pendant que le public suit avec attention le déroulement des opérations qui durent toute la journée. (Photos Berreau)



— Tiens la monnaie.

La lune s'était levée et la soif maudite tenaillait. Les vingt-cinquième, vingt-huitième et trentième contours arrosés et passés, Patiou et Pelloeu assis dans la poussière, adossés à la bonbonne, chantaient à tue-tête.

Nul ne saurait dire quand la niaise commença. En fouillant ses poches et en les retournant, Pelloeu ne trouvait qu'une pièce de vingt centimes.

Pourtant, il était certain de n'avoir pas perdu son argent. Où donc avait passé celui de toutes les mesures vidées? Il s'en prit à Patiou:

— Dis-voilà, faut pas me prendre pour un crétin en feignant de payer les portions de goutte?

— Cr... cr... crétin et voleur toi-même. C'est toi qui ne m'as pas p... p. payé les mesures.

— Répète ce que tu viens de dire? cria Pelloeu qui, le bras en l'air, arrivait chancelant sur son camarade.

Ils se prirent à bras le corps; les jambes mal assurées se croisèrent. Emmêlés de belle sorte, tous deux roulèrent, sans se lâcher, au bas du fossé. Un sapin fraîchement abattu les accueillit dans ses branches. Ne pouvant se déprendre ni l'un ni l'autre, ils se lassèrent vite de se injurier et de se donner des coups dans ces branches qui les écorchaient.

A quelques pas delà, le contrebandier Bois de lune, caché dans le taillis à leur approche, avait tout entendu. Rien ne bougeait plus; aussi, tâtonnant, s'approcha-t-il pour trainer son larcin à l'ombre de la lisière du bois. Sans doute

était-il plus gros qu'il ne l'avait cru. C'était si lourd! Comment le hisser jusque sur le chemin? Il aperçut alors nos deux compères agrippés aux branches. Sans aménité, il les secoua tant qu'il put.

— Té.. té.. té.. fia-té, quequeia (bé-gaya) Patiou les yeux grands ouverts, c'est... c'est-y pas Bois de lune qui vole le b... b... bois de la commune?

L'homme, dont le visage était vivement éclairé, ne pouvait se dissimuler; aussi répliqua-t-il:

— Pas d'histoires, les amis; vous êtes trop saouls pour y voir. J'ai justement mis cet arbre pour vous retenir sur la pente, sinon où seriez-vous? Noyés dans le Fontanil ou assommés contre le ro-

cher. Si vous ne rentrez pas tout de suite à la maison et ne restez pas muets comme la « Pierre des morts », je vous dénonce comme voleurs de goutte. Compris.

C'était au petit matin lorsque Patiou et Pelloeu posèrent la bonbonne de marc à la cave et allèrent en tapinois s'étendre sur le loin du « raccard ». Le soleil était déjà haut dans le ciel lorsque Patiou, le garde-forestier, qui s'étirait au sortir d'un lourd sommeil, s'exclama: « Ah! la poison de Clair de lune, il nous a eus! » et, du même coup, il commença enfin l'énigme des vingt centimes qui n'avaient réciproquement que passés d'une poche dans l'autre.

Clara Durand-Tinod.

QUAND, EN VALAIS, ON ENTEND l'« assent » du Vieux-Port

On aime les pièces de Pagnol parce qu'elles sont une agréable fresque de cette vie pittoresque et combien piquante du petit peuple de Marseille. On les aime pour leur couleur, pour leur pouvoir évocateur, pour leur humour méridional et les passions plus ou moins vite apaisées qu'elles nous montrent, puisées dans une réalité quotidienne. Car jamais un auteur n'a su dépendre avec autant d'affection, de perspicacité, de sensibilité, de verve, de vérité, ces Méridionaux truculents, leurs travers, leurs sentiments. A tel point qu'au théâtre ces pièces sont devenues d'incontestables petits chefs-d'œuvre.

Il y a trente ans que Raimu, Fresnay, Charpin et Orane Demazis créaient à Paris, vingt-quatre mois après « Marius », première pièce de la fameuse trilogie, « Fanny » qui, malgré ses quelques défauts transparissant dans un lyrisme larmoyant et moralisateur faisant contraste avec les nombreux moments gais et drôles, n'en est pas moins un spectacle parmi les plus agréables et les plus cotés qui soient.

A juste titre. La salle comble de mardi soir, au Casino Etoile de Martigny, venue pour écouter les comédiens des Tournées marseillaises Gil Francis, n'en est-elle pas une preuve?

Ces acteurs, pourtant, supportaient un très lourd héritage car le souvenir qu'ont laissé les grands de naguère n'est pas près de s'effacer parmi les anciennes générations. De cette épreuve ardue, ils sont sortis brillamment vainqueurs et les spectateurs les ont applaudis avec chaleur. Parmi eux, citons Berval, comédien remarquable qui donna au personnage de César beaucoup de rondeur; Laura Vallon, douce et tendre Fanny; Gilberte Fabry, bruyante et gesticulante Honorine; Théo Savon, un Panisse duquel on a bien ri; Jean Darcy, en un Monsieur Brun sorti tout droit d'une caricature de Dubout; Raoul Delaurme, galéjeur intarissable dans la peau d'Escartefigue; Georges Alban, athlétique Marius, marin de « La Malaisie »; tous les autres enfin qui, dans leurs rôles complémentaires complétaient la distribution.

Ces artistes, en effet, nous ont rendu presque intacts les personnages que nous connaissons, les qualités, le charme de « Fanny », l'atmosphère du Bar de la Marine, celle de l'atelier de Panisse. Il faut féliciter chaudement Arts et Lettres d'avoir convié son public martigneraïn à un bel et bon spectacle.

Em. B.



Dans l'atelier de Panisse, Monsieur Brun choisit le tissu de la voiture du « Pitalugue »

1000



GENEVE, Salon de l'automobile, stand No 254

**Le succès parle pour lui:
Qualité sûreté rendement
en font le véhicule idéal pour notre pays.**

Importation et représentation générale pour la Suisse:

VALLET & STEULET S. A.
BALE, C.-F.-Meyerstrasse 7, téléphone (061) 35 20 55

Représentations pour la Suisse romande:

PIERRE STEULET
garage, COURRENDLIN, téléphone (066) 3 51 05

RAYMOND GROSS
1, Petit-Valentin, LAUSANNE, téléphone (021) 22 18 69

Service officiel des pièces de rechange

HENSCHEL-SERVICE S. A.
BALE - Poste Münchenstein 1, téléphone (061) 46 83 17



*
Pour 1500 francs,
elle est à vous!

* Le chiffre est bien exact. Pour la modeste somme de 1500 francs, vous posséderez la voiture de vos rêves, grâce à l'agréable formule de paiement échelonné SIMCA!

Et la réalité dépassera vos plus grandes espérances! Tel un luxueux écrin, son élégante carrosserie renferme un merveilleux bijou: le prodigieux moteur RUSH avec vilebrequin à 5 paliers. Grâce à lui, la mécanique des onéreuses voitures de sport est désormais à la portée de toutes les bourses.

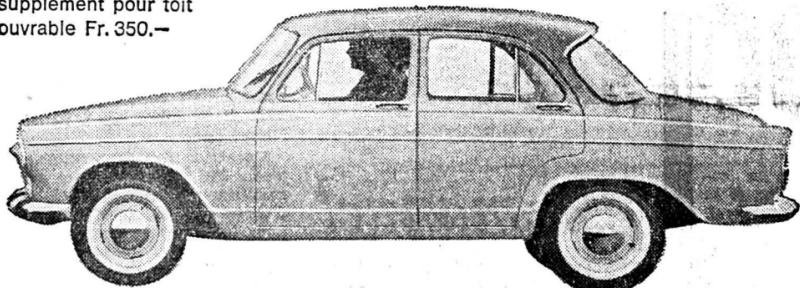
Outre ses vertus fondamentales: silence, robustesse, longévité et sobriété, il présente d'autres avantages décisifs: 7 CV fiscaux - frais d'entretien réduits de 33% - consommation de benzine réduite de 10% - vidange

d'huile que tous les 5000 km - tarif fixe pour le service et les réparations (200 positions aux prix les plus justes!)

Mais la SIMCA Aronde vous offre plus encore: son intérieur accueillant, généreusement dimensionné - 5 places - ses sièges épousant la forme du corps - ses 4 portes (tellement mieux que 2!) - son immense coffre - phares à faisceaux asymétriques - son climatiseur - sa suspension quadrifl-trante... sans oublier ses qualités routières exceptionnelles, que vous apprendrez à connaître... en entrant dans l'Aronde!

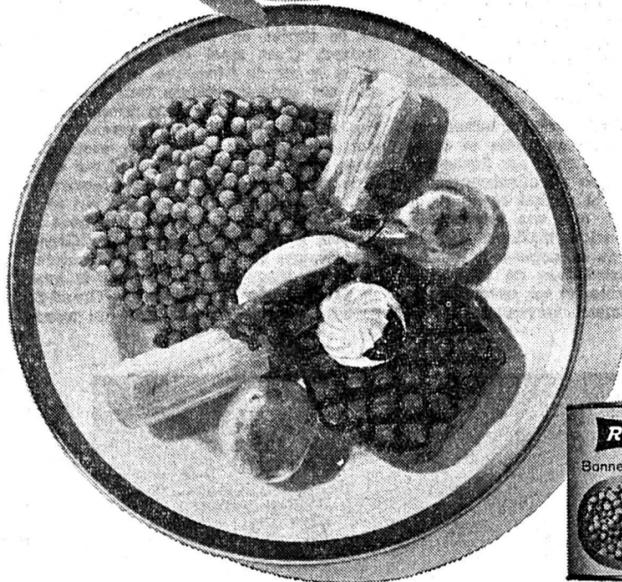
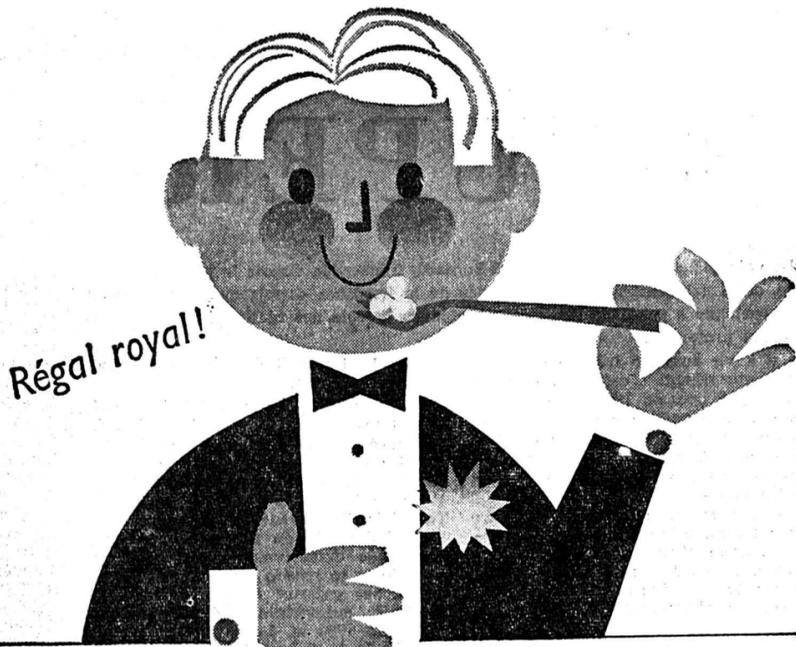
Essayez-la, puisque c'est sans engagement.

SIMCA Aronde Etoile, 7 CV, Fr. 7275.-
supplément pour toit
ouvrable Fr. 350.-



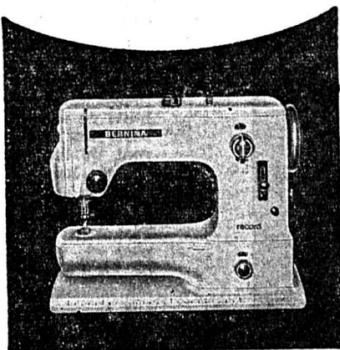
ça c'est **SIMCA** ←

Sion 1 tél. (027) 2 22 76 Garage de la Matze SA - Aigle: tél. (025) 2 22 34 Garage F. Desarzens, route de Lausanne - Sierre: tél. (027) 5 14 36 Garage International P. Triverio - Martigny-Ville: tél. (026) 6 18 92 Royal Garage SA.



Roco Bonne Ménagère

Les petits pois les plus tendres, les plus délicats de toute notre récolte. Un peu plus chers, mais encore meilleurs. * Nouveau: Petits pois Bonne Ménagère avec carottes parisiennes.



Bernina-Record, la machine à coudre dont l'automatisation est insurpassable.

Bernina Cl. 600, à système zigzag auto-guidé intégral, une véritable Bernina pour un prix comptant de **Fr. 585.-**

Bernina Cl. 531, coud le point droit, le point zigzag, le point serpent, le point invisible et le point feston.

NOUVEAU

BERNINA

Agence BERNINA
R. WARIDEL
Avenue du Grand-St-Bernard 10
MARTIGNY-VILLE
Tél. (026) 6 19 20

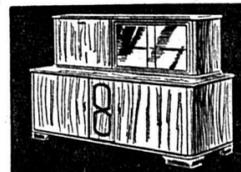
A vendre petit **PLEXIBUS VW** état de neuf, avec radio, bas prix.

Ecrire sous chiffre P 20364 S à Publicitas Sion.

Restaurant sommet télésiège cherche pour 4 mois

JEUNE FILLE pour la cuisine et aider au buffet. Entrée 15 avril.

Ecrire sous chiffre P 4491 S à Publicitas Sion.



à la Maison
PRINCE Rue de Conthey 15
SION Tél. (027) 2 28 85

Entreprise de constructions de Neuchâtel cherche bon

chauffeur

pour camion-remorque Diesel, connaissant l'entretien des véhicules. Bon salaire. Faire offres sous chiffre P 2395 N à Publicitas Neuchâtel.

A vendre
SUPERBE TERRAIN A BATIR
80.000 m²

aux GIETTES SUR MONTHEY

beau terrain à bâtir en montagne, clairière entièrement entourée de forêt de sapin, d'une surface totale de 80 000 m² environ. Alt. 1200 m. Route d'auto à proximité, 2 chalets habitables en très bon état, eau potable avec fontaine à côté de chacun des chalets, vue sur toutes les montagnes de la plaine du Rhône, et sur le lac jusqu'à Vevey. Electricité à quelques centaines de mètres. Vente en bloc au prix de Fr. 2.80 le m² chalets compris. S'adr. agence Rhodania M. Fracheboud-Krebs, 2, rue du Pont, Monthey. Tél. (025) 4 11 60 ou 4 11 09.

LE LAUSANNE-PALACE

engagerait pour tout de suite ou date à convenir

**MAIN-COURANTIER
COURTEPOINTIERE
LINGERE
REPASSEUSE
DAME DE BUFFET
GARÇONS D'OFFICE**

Places stables et bien rétribuées à personnes capables.

Offres écrites à la direction ou se présenter au bureau du personnel. P517L

A VENDRE

le matériel d'un établissement horticole soit: chassis en fer et hollandais, feuilles de verre 8 1/4 90 x 50 cm. Fers à T diverses dimensions et longueurs. Chaudières à air chaud et à eau chaude. Brûleur à mazout. Tuyaux de chauffage et d'arrosage. Gros lot de poterie. Caissette à semis, Eternit, etc. Le tout en parfait état.

E. JACCARD Horticulteur MONTHEY
Tél. (025) 4 22 54

**30 000 -
50 000 FR.**

cherchés pour achat terrain à but commercial.

Ecrire sous chiffre P 4479 S à Publicitas Sion.

A vendre
Jeep Willy's révisée, et
un char à pont

Tél. (027) 4 23 70.

P4434S

A vendre
OPEL 1700

modèle 1960, roulé 15 000 km. Véhicule comme neuf. Pneus neufs. Pour cause de double emploi.

Faire offres par écrit sous chiffre P 4445 S à Publicitas Sion.

Restaurant du Valais cherche un **COUPLE-GERANTS**

Certificat de cuisinier et connaissance de sont demandés.

COUPLES sont recherchés pour remplacements pendant les vacances.

CUISINIERS désirant se créer une situation stable seraient engagés avec entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre PD 60485 L à Publicitas Lausanne.

On cherche pour Bienne jeune **filles**

pour aider dans ménage moderne de commerçant. Bon salaire, congés réguliers, belle chambre.

Entrée à convenir. Les offres sont à adresser à Madame Hauri, route de Madretsch 14, Bienne.

P25U

pour vous

VéGé

la qualité

Complément logique du tunnel

LE SUPER-SAINT-BERNARD

La voie historique du Grand-Saint-Bernard, fréquentée depuis la plus haute antiquité, subit actuellement des deux côtés de la frontière, depuis que le percement de la montagne a passé de l'état de projet dans la voie des réalisations, des transformations profondes.

On y a vu aussi le trafic en transit allant s'intensifiant. C'est ainsi que du 6 juin au 15 octobre 1960, le poste de douane de la frontière a enregistré des chiffres qui peuvent nous laisser rêveurs si l'on songe que sans le piètre été de l'an dernier il y aurait eu plus de véhicules encore. Les voici :

Véhicules suisses : entrées : 13.315 ; sorties : 16.554. Véhicules étrangers : entrées : 38.759 ; sorties : 38.330. Nombre de véhicules en 1960 : 106.958. Nombre de véhicules en 1959 : 91.127 (été exceptionnellement beau). Augmentation au cours de 1960 : 15.851.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les voitures et autocars se rendant, depuis les deux versants, en excursion au Grand-Saint-Bernard sans franchir la frontière. On peut les évaluer à 50.000 environ.

L'achèvement du tunnel qui autorisera le passage de Suisse en Italie et vice-versa pendant douze mois sur douze est donc intimement liée au développement du tourisme dans la région et on en a rapidement déduit que des possibilités nouvelles d'expansion s'offrent dès le point de départ de la galerie. L'établissement d'une installation de téléphérique parut réalisable, et un examen systématique des sommets environnants fait

depuis 1958 permet de déceler des belvédères valables.

Après étude des possibilités qu'offraient les Monts-Tellier et la région de Moline-Annibal, un premier projet fut établi pour atteindre le col du glacier du Pieudet, entre les pointes du Vélan et du Petit-Vélan, à l'altitude de 3165 m. Toutefois, il convenait de changer l'optique habituelle du tourisme de la région axée exclusivement sur la saison estivale et se rendre compte que le tunnel et ses galeries d'accès permettraient un trafic automobile aisé jusqu'à l'altitude de 1960 m. Les pentes dominant l'entrée du tunnel vont ainsi être accessibles aux skieurs. On a donc réexaminé le projet en tenant compte de ce facteur. C'est ainsi qu'après avoir exploré le col de Menouve, on a constaté que cet endroit cumule tous les avantages d'été et d'hiver. Un projet de télécabine fut retenu définitivement et une station donnera naissance prochainement à un Super-Saint-Bernard qui constituera un belvédère de tout premier ordre. Le panorama est pratiquement identique à celui de La Chenalette dont on connaît la valeur. Il s'étend du Grand-Paradis, par le Mont-Blanc, les Grandes-Jorasses, jusqu'aux Dents-du-Midi avec, au premier plan, l'Hospice du Grand-Saint-Bernard jusqu'à présent isolé du monde

dans son cadre hivernal.

Le Vélan, montagne belle entre toutes (3735 m.), deviendra à la portée d'un grand nombre de touristes, sans corde ni piolet, en quatre petites heures de marche. La différence d'altitude n'est que de 960 m. Cette voie d'accès offre à la fois le pittoresque et la facilité de l'arête des Rayons-de-la-Madeleine, col d'Annibal, parois sud de la frontière. Le long de ce parcours l'ascensionniste verra quelque cinquante glaciers placés dans l'immense fer à cheval de montagnes qui l'entoure. C'est d'ailleurs dans cet axe qu'un développement futur permettra d'envisager l'établissement d'un deuxième tronçon, en téléphérique celui-là, qui déposerait directement ses voyageurs au sommet du Vélan, formidable calotte glaciaire. Cette installation, d'un intérêt quasi unique en Suisse, offrirait aux skieurs entraînés une descente incomparable, longue de 14 kilomètres, jusqu'à Bourg-St-Pierre.

Les varappeurs trouveront aussi un terrain idéal pour leurs exploits et leur entraînement. En effet, en redescendant de quelques centaines de mètres, on peut attaquer une paroi d'un très gros intérêt, la face nord-est des Becs-Noirs (2708 m.) : 200 mètres de gneiss, verticaux, qui ne peuvent être gravés intégralement qu'en escalade artificielle. Roche compacte, saine, surplombs, ressauts, vires, compensent ici la modeste altitude de la montagne. Selon l'appréciation de grimpeurs chevronnés, Cretton et Darbellay, les deux guides martigneraux qui en ont ouvert la voie directe pour la première fois en 1959, la face nord-est du clocher des Becs-Noirs a une valeur de test : celui qui la gravit possède la technique d'escalade nécessaire pour s'attaquer aux parois les plus difficiles des Alpes. Il est d'autre part incontestable que les varappeurs apprécient les rochers environnants dont les difficultés s'étalent progressivement à tous les degrés.

Il n'en reste pas moins que l'attrait majeur du Super-Saint-Bernard sera pour les skieurs qui pourront se livrer à leurs ébats durant huit mois de l'année. Selon la saison et au gré de leur fantaisie, ils auront le choix entre trois pistes :

— La piste nord qui plonge sur le tunnel, rapide et belle, praticable en juillet encore, elle deviendra certainement le théâtre de joutes internationales.

— La piste sud, par le vallon de Menouve (italien, rejoint la route du Grand-Saint-Bernard à Etroubles. Elle se caractérise par une grande insolation (7 h. au minimum dans la partie supérieure), l'absence de vent et la douceur de sa déclivité. Ce parcours sera particulièrement prisé des skieurs italiens qui, partant de l'altitude de 2800 m., atteindront Etroubles à 1280 m. par une piste magnifique de 8 km. de longueur. Les skieurs suisses, eux, l'apprécieront dans les rigueurs de l'hiver car le charmant village valdotain et son auberge de la Grande-Rochère leur offriront, en même temps que le soleil méridional, la possibilité de s'offrir une cure rapide de Barbera. Les transports publics se chargeront de les ramener à peu de frais à l'entrée nord du tunnel du Grand-Saint-Bernard.

— La piste ouest, par le Plan-de-Tscholaire conduit directement sur l'Hospice où, un jour peut-être, le télésiège de La Chenalette, exploité jusqu'ici en été seulement, ouvrira ses installations aux skieurs. En attendant, un moyen de remontée mécanique dans la Combe-des-



C'est dans ce décor sévère que va être construit le télécabine de Menouve.

Morts — l'utilisation d'un tracteur à chenilles — a été envisagée pour remorquer les skieurs sur ce parcours jusqu'à l'Hospice.

Les promoteurs de l'aménagement de ce nouveau complexe touristique ont maintenant rencontré la sympathie et l'intérêt de ceux qui vivent autour du Grand-Saint-Bernard.

Bourg-Saint-Pierre va construire deux hôtels.

Le prieur de l'Hospice, M. le chanoine Giroud, s'est déclaré fort heureux que l'on songe à faire de la région du Grand-Saint-Bernard un nouveau centre de sports d'hiver, sortant par là même sa maison d'un long isolement et qui lui permettra d'intensifier sa mission et donnera à saint Bernard, patron des skieurs et des montagnards, un rayonnement nouveau.

Ces heureuses perspectives situent donc le problème sur un champ plus vaste encore que l'ont envisagé les promoteurs de l'œuvre.

La réalisation mécanique de l'installation a été spécialement étudiée, le facteur sécurité surtout. On a opté pour le système monocable avec pinces automatiques, cabines multiples de quatre places complètement fermées. D'autre part, la construction en une seule section a permis d'abaisser le coût de l'ouvrage.

Le programme des travaux prévoit la construction durant les années 1961 et 1962 et le début de l'exploitation pour l'hiver 1962.

L'érection des deux gares, la mise en place des pylônes et des machines nécessiteront l'aménagement d'une route d'accès sur les deux tiers du parcours pour le transport des agrégats, des pièces métalliques et la création d'un petit téléphérique de service depuis la fin de la route d'accès, sur la partie haute, jusqu'au col.

Le télécabine de Menouve sera, avec le télésiège de La Chenalette (2800 m.), la seule installation suisse basée sur le passage des Alpes et doit être considéré comme un élément très important du complexe touristique régional.

Toutes les grandes œuvres humaines rencontrent, lorsqu'on aborde la discussion de projets, des avis favorables et des oppositions marquées. Puis dès que le projet le plus soigné ait été accepté, les divergences s'aplanissent et l'intensification du trafic fournit à des régions entières une vitalité nouvelle. Il en sera de même pour le télécabine de Menouve qui a aussi connu, à l'époque embryonnaire, des difficultés que l'on jugeait insurmontables.

Une
page
Emmanuel
Berreau

L'administration d'Etroubles, propriétaire de terrains, est extrêmement satisfaite et favorable à l'aménagement du versant sud ; elle envisage la création d'un télésiège dans le vallon de Menouve italien car l'apport, dans un village perdu en hiver, d'une foule bigarrée de touristes skieurs va lui donner un attrait tout particulier et de nouvelles possibilités de gains, inespérées jusqu'ici, à ses habitants.



Impressionnante, n'est-il pas vrai, cette face nord-est des Becs-Noirs. Au fond, on distingue la route du Grand-Saint-Bernard et le lac des Toules.



Une partie du prestigieux panorama qui s'offre aux yeux du touriste depuis le col de Menouve. A gauche, en bas, on reconnaît le col et l'Hospice du Grand-Saint-Bernard ; au milieu, le Mont-Blanc et, à droite, les Grandes-Jorasses.